



Rencontre à Combs

LE MENSUEL MUNICIPAL – N° 109 – MAI 2010



Dossier : La lutte contre l'insécurité

www.combs-la-ville.fr @

Quand les temps sont difficiles, il faut être encore plus et mieux responsable !



Les temps sont durs pour tout le monde et personne ne sait exactement quand et dans quelles conditions nous sortirons de la crise qui pénalise notre économie et nous vaut tant de malheurs individuels et collectifs.

Il faut donc veiller à ne laisser personne sur le bord du chemin, ce à quoi notre CCAS œuvre au quotidien au mieux de ses compétences et de ses capacités.

Il ne faut pas pour autant négliger les « chantiers » du quotidien et de l'avenir qui nécessitent en permanence une adaptation aux évolutions rapides de notre société.

C'est dans cet esprit que je viens de proposer au Conseil Municipal d'adopter un programme d'équipement en vidéo-protection qui doit permettre de mieux prévenir et mieux punir l'ensemble des infractions qui caractérisent cette « petite » délinquance si pénalisante pour notre tranquillité et qui finit, malgré les efforts continus des polices nationale et municipale, par « pourrir » notre vie de tous les jours en laissant planer un sentiment diffus d'insécurité.

Auteur, au plan national, d'une proposition de loi qui sera prochainement adoptée par le Parlement permettant la saisie et la confiscation des biens issus de la délinquance et de la criminalité, telles les superbes voitures où paradent certains individus qui ne les ont manifestement pas acquises par le fruit d'un travail « ordinaire », je suis déterminé à permettre, grâce aux technologies nouvelles et dans un cadre respectueux de nos libertés fondamentales, de mieux lutter contre les risques d'atteintes aux biens et aux personnes qui guettent trop souvent les plus exposés.

Je regrette sincèrement que l'opposition municipale, exclusivement préoccupée par l'idée de s'opposer à tout prix, ait

fait le choix de ne pas participer à cette décision. Il est toujours facile de trouver un motif, même spécieux, pour s'opposer. Il est préférable, lorsque l'on veut exercer les responsabilités municipales, de montrer sa capacité à les assumer...

Le comble, à ce niveau, est atteint lorsque la même opposition, aujourd'hui représentée au sein de la majorité du Conseil Régional, conteste le tracé acté depuis plusieurs années du futur tram-bus de l'agglomération, et décidé devinez par qui !... par ceux dont elle a partagé hier le bilan et aujourd'hui le programme. Où la totale irresponsabilité ne va-t-elle pas se nicher ?

Le même esprit de responsabilité devra guider les choix définitifs que je vais demander à l'Office départemental d'HLM de faire désormais sans délai sur l'opportunité de participer à la construction de nouveaux logements face aux Brandons afin de permettre aux 220 familles de cet ensemble locatif de vivre enfin dans des logements salubres, avant que le même office prenne, ultérieurement, les décisions qui s'imposent quant à la démolition des logements devenus vides car invivables....

On verra bien alors si c'est l'intérêt partisan qui l'emporte une fois de plus, à l'approche par exemple des élections cantonales de 2011, où si c'est, comme je le souhaite, l'intérêt de nos concitoyens qui n'en peuvent plus de leurs conditions actuelles de vie.

Il ne suffit pas de solliciter des responsabilités, il faut savoir être à la hauteur de leur exercice, et ce n'est visiblement pas à la portée de tous !

Bonne nuit !

Votre Maire
Guy Geoffroy



RENCONTRE À COMBS - N° 109 - MAI 2010

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GUY GEOFFROY

DIRECTION COMMUNICATION MAIRIE DE COMBS-LA-VILLE
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 77385 COMBS-LA-VILLE CEDEX
TÉL. 01 64 13 16 00
WWW.COMBS-LA-VILLE.FR

CONCEPTION GRAPHIQUE : PHILIPPE THERY 01 60 96 61 53
RÉALISATION : MAIRIE DE COMBS-LA-VILLE

IMPRESSION : SCEI 50-54 BD DU COLONEL FABIEN 94200 IVRY SUR SEINE
RCH 34585980

RÉGIE PUBLICITAIRE : C.M.P. 56 BD COURCERIN - 77 183 CROISSY-BEAUBOURG
TÉL. : 01 64 62 26 00

Les élus à votre écoute

Permanences sans rendez-vous, tous les vendredis à l'Hôtel de Ville, entre 17h30 et 19h.

- le 7 mai : Marie-Martine Salles, maire-adjoint
- le 14 mai : Françoise Savy, maire-adjoint
- le 21 mai : Patrick Sédard, maire-adjoint
- le 28 mai : Monique Lafforgue, maire-adjoint
- le 4 juin : Jean-Michel Guilbot, maire-adjoint



4 Vie Municipale / Sénart

- Chronique internationale

5 Le point sur les travaux

6 Développement Durable

- Combs-la-Ville aime son marché
- Les conseils de quartier
- Les fleurs: tendances, visites et concours

8 Dossier : la lutte contre l'insécurité

12 Vie dans la ville

- L'alcool sur la voie publique au régime sec
- Avoir un chien en ville
- Ensemble en vacances
- L'actualité du BIJ
- Contes et saveurs de la Perse

15 Vie culturelle

- Rendez-vous de la Fresnaye
- Les expositions de la Fresnaye
- De la renaissance à nos jours
- Les rencontres chorégraphiques
- Autour du Gamelan

18 Vie sportive

- La fête du sport
- Karaté, des résultats à la hausse
- Le CACV Gym se qualifie

19 Vie associative

22 La Tribune Libre

23 Vie pratique

OSWESTRY

Donc, Croesoswallt (en gallois signifie « l'arbre d'Oswald », en référence à une bataille en l'an 642 où un certain Oswald fût tué) est une ville du comté anglais de Shropshire, appelé aussi Salop, dans les West Midlands, en bordure du Pays de Galles. Bien qu'en forte régression locale, le Gallois demeure un des topomètres historiques, du fait des multiples interactions humaines et sociales imprimées au cours des siècles. Au long de son histoire, la ville a souvent changé de pays. Oswestry se situe sur une colline, on y trouve des traces d'occupation par l'homme datant de 550 avant J-C. C'est dans ce comté que la grande légende moyenâgeuse est née : le Roi Arthur. Des manuscrits de la British Library suggèrent que le personnage du Roi Arthur est fondé sur un être réel, grand roi du Moyen Âge, qui serait né, aurait vécu et serait mort dans le comté du Shropshire. Des fouilles dans la campagne environnante ont mis à jour les restes d'un ancien château qui pourrait être Camelot, plus loin une pierre percée ressemblerait à celle qui retenait la fameuse épée. Au fort d'Oswestry Hill, on peut visiter la maison de Guenièvre.

De nos jours, la population dépasse les 17 000 habitants, c'est la 3ème grande ville du Shropshire, dont les collines sont classées « Zone de remarquable beauté naturelle ». Le comté est traversé par la rivière Severn, la plus longue d'Angleterre. Le comté recense plusieurs sites industriels historiques, comme les gorges de l'Ironbridge, listées au patrimoine mondial. Oswestry, centre administratif régional, possède de nombreuses écoles primaires, deux écoles privées et un collège, ainsi qu'un château (hanté), Whittington Castle, un musée, Cambrian Railways Museum, une église, St Oswald Church. Le fromage du comté est excellent, il fait partie des fromages fermiers traditionnels et savoureux comme le Stilton, le Cheddar ou le Cheshire.

Mais Oswestry est aussi célèbre pour ses ballons à air chaud. En effet la société des ballons Thunder & Colt des années 80, est devenue en 1991 la Lindstrand Balloons Ltd, qui construit des montgolfières, des ballons à gaz, des structures et des bâtiments gonflables, ainsi que des produits spéciaux de haute technologie pour l'industrie terrestre et aérospatiale. L'entreprise se hisse au premier rang des constructeurs mondiaux d'aérostats par sa qualité d'innovation et l'excellence de ses fabrications. A bord des ballons qu'il a conçus et fabriqués, Per Linstrand a établi trois records absolus en montgolfière : distance, durée et altitude...traversée de l'Atlantique, du Pacifique, puis tour du monde ...

Oswestry est également bien connue des scientifiques dans le domaine médical. C'est dans son Orthopaedic Hospital, spécialisé dans le mal de dos, qu'a été établi l'indice d'Oswestry, reconnu mondialement. Cet indice indique le degré auquel une personne est restreinte par la douleur due à son dos, il comprend dix items et est exprimé en pourcentage d'incapacité. Résolue à préserver l'avenir, Oswestry a décidé l'installation d'un centre de gestion intégrée des déchets pour le transfert et le recyclage très performant. Petit clin d'oeil « cocorico » : la société choisie pour cette gestion avec un contrat de 27 ans est française !

Enfin récemment, la gazette locale, le Border Counties Advertizer, déplorait comme une catastrophe, la mort du plus vieil arbre en Europe, dans le parc du château de Chirk Castle, du côté gallois. Son tronc s'est fendu sous le gel, il comptait 1200 ans et avait survécu à la bataille de Crogen en 1165. Tout cela pour vous rappeler que cette année, Oswestry et Combs-la-Ville fêtent leurs 30 années de jumelage, une « entente cordiale » qui a bien l'intention de perdurer ! Best wishes !

Le point sur les travaux

QUARTIER BOIS L'EVÊQUE

Avenue de la Marrache



Reprise du trottoir et modernisation de l'éclairage public

Entreprises : Lefebvre et Drode

Coût : 50 000 euros

QUARTIER PRÉVERT

Salle des fêtes A. Malraux



Remplacement de la motorisation du rideau à la salle des fêtes A. Malraux

Entreprise : AMG

Coût : 8850 euros

QUARTIER VIEUX PAYS

Hôtel de Ville



Travaux de plantation et de fleurissement des giratoires

Entreprises : Dufay-Mandre

Coût : 15 000 euros

QUARTIER VIEUX PAYS

Maternelle Tilleuls



Travaux de mise en peinture dans les classes de la maternelle Les Tilleuls

(1^{ère} tranche)

Entreprise : PRM

Coût : 23680 euros

QUARTIER PRÉVERT

Groupe scolaire des Quincarnelles



Réfection d'une partie des façades

Entreprise : MDM

Coût : 5233 euros

QUARTIER BOIS L'EVÊQUE

Parc Arthur Chaussy



Le mur du Parc Chaussy s'était écroulé lors des dernières intempéries, il a été reconstruit.

Entreprise: Fournier

Coût : 21 641 euros

QUARTIER PRÉVERT

Groupe scolaire de la Tour d'Aleron



Reprise du mur de clôture au groupe scolaire de la Tour d'Aleron

Entreprise: Fournier

Coût : 9828 euros

QUARTIER BOIS L'EVÊQUE

Le Chêne



Remplacement des fenêtres des logements du groupe scolaire dans le cadre de la maîtrise de l'énergie

Entreprise: Duchâteau

Coût : 15488 euros

QUARTIER PRÉVERT

Centre d'Activités Sociales Trait d'Union



Reprise du sas d'entrée à Trait d'Union dans le cadre de la maîtrise de l'énergie et de l'accessibilité aux handicaps

Entreprise: Couvresco

Coût : 6732 euros

● Combs-la-Ville aime son marché

La commune poursuit sa campagne de valorisation du marché couvert situé rue de Varennes / avenue de la République.



TOUS LES MOIS DEPUIS LE MOIS DE FÉVRIER, nous vous présentons une "corporation" de commerçants du marché. C'est au tour ce mois-ci des charcutiers traiteurs, du vendeur de produits régionaux de charcuterie et du tripier. Tous ces professionnels sont à votre disposition tous les mercredis et samedis de 8h à 13h sur le marché.

Faire son marché : une philosophie

Faire son marché c'est prendre son temps, c'est regarder, comparer, échanger, choisir. C'est l'avantage du marché, au sein d'une même "corporation" vous trouvez - réunis au même endroit - plusieurs commerçants ce qui permet de comparer les prix et les produits pour faire son choix. Faire son marché c'est adhérer à des valeurs de proximité parce

qu'en face de vous il y a des "gens", des commerçants, des professionnels qui connaissent bien leurs produits et sont capables de répondre à vos questions. C'est aussi adhérer à des valeurs d'authenticité et de qualité parce qu'au marché on ne triche pas. Certains produits sont fragiles et très périssables et il faut bien les connaître pour pouvoir se permettre de les vendre dans ces conditions. En prenant leur temps, les Combs-la-Villais constateront leur chance car sur le marché de la ville, ils peuvent trouver des produits rares, des produits anciens, des produits fragiles, des produits nobles et surtout des produits frais et de qualité ! Faire son marché, c'est aussi participer à un moment d'animation et d'échange particulier : au marché il y a de la vie, du bruit, des couleurs, des odeurs, des saveurs,

des gens, des mélanges, de l'animation. C'est un lieu de vie unique !

Le rôle du placier

Le placier est chargé d'organiser et de gérer le marché. Un bon placier sait à la fois faire preuve de diplomatie et de fermeté car il travaille avec des commerçants qui sont autant de chefs d'entreprises indépendants et qu'il faut arriver à installer côte à côte comme autant d'éléments d'un tout attractif et cohérent. Patrick Pecquet est placier depuis 24 ans et depuis 15 ans sur le marché de Combs-la-Ville. Le marché est un lieu qu'il connaît bien puisque avant d'être placier, il était horticulteur grossiste en fleurs sur le cours des Halles et qu'il a fréquenté à ce titre bon nombre de marchés de la région.

LE CONSEIL DU CHARCUTIER

Sur le marché de Combs-la-Ville on trouve trois charcutiers traiteurs. Mais savez-vous vraiment ce qu'est une charcuterie ? Étymologiquement le mot vient de chaircuytier, de chair cuite (par opposition à la chair crue débitée par le boucher). Le charcutier est celui, (ou celle) qui prépare et vend du porc frais ou préparé en boudins, saucisses ou toute autre viande hachée ou farcie (andouillettes, pâtés, etc.). Le porc est le seul animal dont les morceaux peuvent se vendre de la tête jusqu'à la queue. Chez les charcutiers du marché, vous pourrez donc trouver de la pointe (morceau de forme pyramidale situé dans la partie dorsale de l'animal, à la base de la queue), du quasi demi sel (passé en saumure c'est-à-dire salé), de la palette, des travers, de la joue, du museau, des oreilles, de la tête, de la queue, du jarret (à mettre dans la choucroute), du filet mignon... Gage de qualité, les trois charcutiers du marché de Combs-la-Ville ont la particularité de fabriquer eux-mêmes leurs produits. Christian Charles Heyne achète ses porcs directement chez un petit producteur fermier dans l'Aisne (à Laon) et Jacques Onillon achète les siens chez des petits producteurs fermiers de Bretagne et des Pays de la Loire. Une fois découpés dans un abattoir, les morceaux, les saucisses, jambons, pâtés... sont préparés par nos trois charcutiers chacun avec ses recettes, son expérience, son métier et sa touche personnelle, dans ce qu'ils appellent leurs « laboratoires ». Située à un autre endroit du marché, Evelyne Bouvier vend des produits régionaux de charcuterie: saucisses, pâtés, boudins, issus de régions diverses (Sarthe, Normandie, Auvergne, Savoie) ; également des crêpes et du cidre fermier. Elle privilégie son approvisionnement chez des producteurs locaux ou représentés à Rungis. Les trois charcutiers du marché sont aussi traiteurs. Vous trouverez donc chez chacun d'eux des plats chauds préparés (brandade de morue, gratin dauphinois, choucroute...) ou de la pâtisserie salée (friands, pizzas, quiches...). La plupart du temps, les charcutiers consacrent les deux tiers de leur activité à la charcuterie et un tiers pour le côté traiteur.

Le saviez-vous ? Le jambon correspond à la cuisse du cochon. Il est d'abord désossé, salé puis roulé dans un torchon pour lui donner sa forme ronde. Il est ensuite cuit dans du bouillon à 80°C durant 7 heures avant d'être démoulé pour être vendu. Le pâté de campagne quant à lui est un mélange de gorge de porc, de viande de porc et de foie de porc hachés et mélangés avec quelques ingrédients supplémentaires (tenus secrets), il est moulé puis cuit au four durant 4 heures à 100°C.

LE CONSEIL DU TRIPIER

Le marché de Combs-la-Ville a la chance d'accueillir un tripier - Andrea Debono - ce qui est de plus en plus rare car, dans la triperie, on trouve des produits nobles et fragiles qui se conservent peu. Il faut donc vraiment être un bon professionnel pour réussir à tenir cet étal sur les marchés. Le tripier vend tous les morceaux qui ne touchent pas les os. Tous les morceaux qui touchent les os sont vendus par le boucher. Aussi, l'onglet par exemple, est une pièce de triperie car c'est un muscle situé sous la cage thoracique qui protège les organes vitaux (cœur, poumons et foie), il n'est donc pas attaché à un os. Bien sûr chez le tripier, vous trouverez aussi de la langue, du foie, des rognons, du cœur, de la cervelle, des abats... Ces produits que tout le monde ne mange pas tous les jours reviennent un peu à la mode aujourd'hui. Pour certains, passer la barrière psychologique et le rejet qu'ils inspirent peut être difficile mais ceux qui font l'effort de goûter et de dépasser les a priori, se rendront vite compte que ce sont des produits succulents. La joue par exemple est un morceau moelleux et fondant. Andrea Debono se rend à Rungis trois fois par semaine vers 3 heures du matin où le pavillon de la triperie lui livre tous ses bons produits frais.

Son conseil ? Si vous voulez en savoir plus sur la triperie, n'hésitez pas à consulter le site www.triperie.com mais n'hésitez pas non plus à venir à la rencontre d'Andrea Debono sur le marché couvert de Combs-la-Ville, il vous expliquera comment cuisiner la tête de veau à la sauce gribiche (mayonnaise avec des œufs durs écrasés) ou à la sauce ravigote ou encore la queue de bœuf en pot-au-feu ou en hachis parmentier avec du foie gras...



de gche à dte : Charcuterie vendéenne J.Onillon, Evelyne Bouvier, Christian Charles Heyne, Andrea Debono

Le samedi 29 mai 2010 de 8h à 13h pour la Fête des mères les commerçants du marché offrent une rose aux mamans

● Conseil de quartier

Les cinq conseils de quartier poursuivent leur travail et se sont à nouveau réunis fin mars - début avril.

DANS LES CINQ CONSEILS DE QUARTIER, un compte-rendu de la réunion bilan qui a eu lieu le 12 février 2010 a été transmis au co-vice président pour étude en vue des futures modifications qui seront intégrées dans la charte de fonctionnement qui sera présentée au Conseil municipal du 14 juin. Le compte-rendu de cette réunion bilan est disponible sur le site Internet de la commune. Dans tous les conseils de quartier également, un point a été fait par le Directeur des Services Techniques sur les problèmes de réception ADSL, Internet, Haut débit... sur la commune. La mairie est dans l'attente notamment d'un rendez-vous avec France Télécom pour tenter de faire avancer le dossier. Dans tous les conseils de quartier on a parlé accessibilité avec remise à chaque co-vice président du diagnostic et du plan de mise en accessibilité prévu sur la commune à l'horizon 2015. Ces éléments avaient été présentés également dans le dossier de Rencontre n°107 du mois de mars 2010. La question de l'état des routes et de la

formation de nids-de-poules, suite au gel puis au dégel a également été soulevée. Les aires de jeux installées à la Borne Blanche et au parc central rencontrent un franc succès de la part de la population. Dans tous les conseils de quartier des réflexions sont menées pour l'implantation de nouvelles aires de jeux... à suivre ! Chaque Conseil de quartier a ensuite abordé les questions plus spécifiques qui intéressent le quartier. Le détail de ces points est disponible dans les comptes-rendus affichés dans les panneaux d'affichage, à disposition à l'accueil de la mairie ou téléchargeables sur le site Internet de la commune. N'hésitez pas à vous adresser également aux membres des conseils de quartier pour toutes questions. Leurs coordonnées sont sur le site Internet ou disponibles à l'accueil de la mairie. Cinq boîtes aux lettres vont également être installées à la mairie pour vous permettre d'écrire aux co-vice présidents habitants du quartier qui vous concerne. N'hésitez pas à vous en servir !

EN BREF

Bruits causés par les travaux de chantiers et bruits causés par les travaux de bricolage

Selon l'arrêté préfectoral du 11 juillet 1996, article 4 : les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques..., ne peuvent être effectués que de 7h à 20h les jours ouvrés, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Par contre, les travaux bruyants, autres que les travaux de bricolage ou de jardinage, c'est-à-dire par exemple, les travaux de construction, les travaux industriels, les travaux liés à une profession..., effectués sur la voie publique ou dans des propriétés privées, à l'aide d'outils ou d'appareils, de quelle que nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, ne peuvent être effectués selon l'article 1 de l'arrêté municipal du 24 mai 1995, que de 7h à 20h les jours ouvrés, les samedis de 9h à 12h et seront interrompus en dehors de ces heures et les dimanches et jours fériés.

Renseignements : 01 60 60 07 74

Recyclades 2010 du SIVOM

Les 5 et 6 juin, le SIVOM vous ouvre ses portes ! Pour la cinquième année consécutive, le SIVOM ouvre ses portes pendant 2 jours, samedi 5 juin de 10h à 18h et dimanche 6 juin de 13h30 à 18h. A cette occasion, le SIVOM organise un concours de scénarios sur le tri ouvert à tous. Ce concours a pour objet de sensibiliser les usagers à la collecte sélective et à la réduction des déchets. En choisissant l'un des trois thèmes proposés (Réduisons nos déchets, histoire de déchets, du tri au recyclage), il pourra s'agir par exemple d'un scénario documentaire, fiction ou d'une scène de vie, sur un ton humoristique ou journalistique de 10 pages maximum pour une durée de 3 minutes, sans effet spéciaux. Les trois gagnants remporteront un caméscope, ainsi que la réalisation de leurs courts métrages sous forme de vidéogramme.

Retrouvez le règlement complet sur le www.sivom.com

Les habitants pourront également visiter le centre de traitement par compostage et méthanisation et ainsi connaître le devenir des déchets qu'ils trient tout au long de l'année. Ils découvriront également le système de collecte à bras robotisé des camions bennes et petits et grands pourront gagner de nombreux lots en jouant au Poubelle QUIZZ.

www.sivom.com

● Les fleurs : tendances, visites et concours

LE FLEURISSEMENT PRINTANIER SE DISTINGUE PAR DEUX TRAMES DIRECTRICES, les ronds points et le jardin en creux de l'hôtel de ville. Les ronds points sont fleuris par des pensées à fleurs moyennes et des tulipes à floraison précoce le tout donnant un maximum d'effet au mois d'avril. La liaison des ronds points se fait grâce à un camaïeu de couleurs, un premier axe de ton rose et bleu vient se fondre dans un second rouge et jaune.

Les jardiniers paysagistes ont planté 40 000 pensées et 23 700 tulipes. Le jardin en creux est composé de plantes vivaces vivant à demeure comme les delphiniums et les campanules. 12 500 bulbes diversifiés ont été plantés cet automne, parmi eux, on retrouve les alliums, les lis des steppes ou les fritillaires. Ces bulbes originaux viendront souligner les vivaces dès le mois de mai.

Balcons et jardins fleuris

Le concours des balcons et jardins fleuris contribue à inciter les Combs-la-Villais à embellir leur ville tout en rendant leurs habitations plus gaies et plus accueillantes. Cette année encore, un questionnaire est joint au bulletin d'inscription, il porte sur les "éco-gestes". Comment gérez-vous l'arrosage ? Le besoin en eau guide-t-il votre choix de plantes ? Respectez-vous l'environnement lors du desherbage ?... Retournez vite le coupon de participation au concours Balcons et jardins fleuris (téléchargeable sur Internet ou disponible à l'accueil de la mairie et du CTM) **avant le 1^{er} juin 2010** en mairie, service environnement. De belles récompenses vous attendent !

Visite des serres municipales

Evènement incontournable chaque année, la visite des serres municipales aura lieu le samedi 8 et le dimanche 9 mai 2010 de 14h à 18h.

Renseignements : 01 60 60 07 74

Renseignement 01 60 60 07 74. Bulletin d'inscription et règlement sur www.combs-la-ville.fr



La vidéoprotection : un outil supplémentaire de lutte contre l'insécurité

Braquages des commerçants, petite délinquance, bagarres entre bandes de jeunes... cette violence fait aujourd'hui partie du quotidien de beaucoup de Français, qu'ils soient directement concernés ou que le message leur soit martelé par les medias.

À Combs-la-Ville comme ailleurs, ces problèmes existent.

Un certain nombre de dispositifs de prévention ou de répression existent depuis longtemps pour protéger les habitants et apporter des solutions : réussite éducative, actions quotidiennes du service Prévention, de la Police municipale et de l'Unité Territoriale de Quartier (UTEQ)...

Un nouveau dispositif va venir s'y ajouter : la vidéoprotection. Au-delà des débats philosophiques sur le sujet, elle constitue avant tout un outil complémentaire de la politique globale de prévention de la délinquance mise en place à Combs-la-Ville et sur Sénart. Analyse.

Des caméras pour quoi faire ?

SELON L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE, dans toute la France, l'ensemble des vols avec violences a augmenté de 8,5% en cinq ans. Parmi eux, ceux contre les commerces de proximité ont augmenté de 33%. Les incendies volontaires de biens privés (poubelles, voitures...) ont également augmenté de 33% en 6 ans. Enfin, les atteintes volontaires à l'intégrité physique (dont les violences sur la voie publique) ont augmenté de 16,3% en cinq ans. Dans toute la France, les villes s'équipent, les unes après les autres d'un système de vidéoprotection. Lyon est la première grande ville de France à avoir adopté le système (depuis l'an 2000) et va poursuivre en 2010 l'extension du réseau en équipant notamment le centre d'échange de la gare de Perrache. Paris va rattraper son retard en lançant le plan « 1000 caméras ». Les premières appré-

hensions sur les risques d'une dérive à la *Big Brother* semblent être dépassées et des centaines de villes, grandes ou petites, de gauche comme de droite, ont donc misé sur les caméras. Déjà en 1995, la loi du 21 janvier autorisait l'enregistrement d'images vidéo prises sur la voie publique, pourvu qu'elles assurent : « la protection des bâtiments et installations publics et de leurs abords (...) ou la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol. » Avec la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (Loppsi II) adoptée récemment, le nombre de caméras sur la voie publique doit tripler en un an passant ainsi de 20 000 à 60 000 caméras. Déjà en 2005, les habi-

3 questions au député-maire Guy Geoffroy



1. Combs-la-Ville est-elle en train de devenir une ville dangereuse ?

Non, et il faut se garder d'appréciations trop rapides et profondément inexactes, car la délinquance a considérablement baissé sur la commune depuis la mise en place, l'an passé, de l'UTEQ. Mais nous ne sommes malheureusement pas à l'abri de la délinquance qui n'échappe pas, chez nous, aux évolutions rencontrées par ailleurs. Et c'est justement parce que certaines de ces évolutions peuvent inquiéter qu'il faut sans cesse adapter nos dispositifs aux nouvelles « pratiques » des auteurs d'infractions, surtout lorsqu'il s'agit d'atteintes aux personnes et aux biens.

2. Les caméras : une solution miracle ?

En matière de prévention et de lutte contre la délinquance, il n'y a pas de solution miracle. Il n'y a qu'une approche globale, coordonnée et sans cesse adaptée à mesure des résultats obtenus et des constats faits quant à l'évolution des formes de délinquance les plus visibles et les plus pénalisantes pour la tranquillité publique. En ce sens la vidéo-protection, qui a fait ses preuves partout, est incontestablement un outil à ne pas négliger.

3. Quel coût et quel financement ?

Le coût est important (plus d'un million d'euros d'investissement sur 2 ans) mais la sécurité de nos concitoyens ne mérite-t-elle pas un tel effort ? D'autant plus que l'Etat, qui veut encourager les communes à s'équiper, accompagne la dépense à hauteur de 50 % du montant hors taxes, ce qui est loin d'être négligeable. Quant au fonctionnement du dispositif, il devra essentiellement relever d'une prise en charge par le SAN de Sénart.

tants de Clichy (Hauts-de-Seine) avaient fait parler d'eux, après avoir voté «oui» à 73 % en faveur de l'installation de 22 caméras dans les rues de la ville. Plus localement, le phénomène est le même. La commune de Brie-Comte-Robert a décidé début 2010 de l'installation de huit caméras braquées notamment sur les parkings et se réserve la possibilité d'augmenter leur nombre selon les résultats obtenus. Ozoir-la-Ferrière vient de commencer son chantier de travaux pour installer sept caméras autour de la gare, des collèges et du lycée. Une deuxième phase de travaux vient d'être lancée pour l'installation de quinze caméras supplémentaires aux abords des groupes scolaires et des lieux les plus fréquentés. Dès 2009, Combs-la-Ville s'engage dans une étude de faisabilité qui vient d'aboutir. À Moissy-Cramayel, fin décembre 2009, le Conseil municipal a voté l'installation de 23 caméras près des commerces et dans le centre ville. Nandy pourrait être intéressé par «solidarité intercommunale». En effet, les communes urbaines ne peuvent rester «à la traîne» sur ce sujet, afin de ne pas créer des zones non protégées au sein d'un réseau cohérent, ce qui ne manquerait pas d'attirer ceux qui ont des choses à cacher...

Le modèle anglais est controversé mais la France n'est pas l'Angleterre !

Il faut le reconnaître, à Londres, les caméras de surveillance ont fleuri sans pour autant faire la preuve de leur efficacité : 80 % des images seraient inutilisables et seuls 3 % des vols auraient été résolus grâce à elles selon un rapport officiel du Viido (Visual Images, Identifications and Detections Office), un service de New Scotland Yard, en mai 2009. Toutefois la politique d'installation des caméras en France demeure fort différente de celle pratiquée en Grande-Bretagne qui a adopté une politique nationale en la matière. La Grande-Bretagne a choisi d'opérer une surveillance générale avec quelques 750 000 caméras scrutant les passants – essentiellement à Londres. En France la surveillance est encore beaucoup le fait d'opérateurs privés, des entreprises, des magasins, des banques. La surveillance se veut sectorisée et constitue déjà une aide précieuse pour les policiers en termes d'identification. La LOPSI 2 entérine

le passage sémantique du système de vidéosurveillance à celui de vidéoprotection et recentre ainsi la mission des caméras. Il s'agit effectivement d'un outil de prévention et de protection, permettant dans des zones ciblées d'aider la police et non un outil de surveillance généralisée comme en Grande-Bretagne.

Les objectifs attendus de l'installation des caméras

Le but originel d'un tel système, c'est d'identifier pour punir, rappelle Sébastien Roché, chercheur au CNRS

spécialiste des questions de sécurité. Il est évident que personne n'attend des caméras qu'elles règlent les problèmes de délinquance, elles n'ont pas vocation à être une « solution miracle » mais à s'inscrire dans un dispositif global de lutte contre la délinquance et la criminalité. Outil complémentaire, elles devraient avoir des vertus dissuasives et constituer un atout pour la police et pour la justice dans les enquêtes judiciaires et la résolution des affaires.



3 questions au Commissaire de police de Moissy-Cramayel Didier Soules

1. Quel est l'état de la «sécurité» à Combs-la-Ville aujourd'hui ?

De manière générale le nombre de plaintes enregistrées sur la commune de Combs-la-Ville a diminué de 5% en 2010 par rapport à 2009, ce qui constitue une amélioration. Néanmoins, un certain nombre d'infractions commises sur la voie publique continuent d'être perpétrées dans un volume toujours trop important qu'il convient de contenir et d'essayer de faire reculer. Je veux parler des vols avec violence, des cambriolages et de toutes les atteintes aux véhicules. Ce sont en moyenne une dizaine d'infractions sur la voie publique qui se produisent chaque semaine sur la ville.

2. Qu'attendez-vous de la mise en place de la vidéoprotection sur Sénart en général et sur Combs-la-Ville en particulier ?

La vidéoprotection est un outil de prévention et de dissuasion supplémentaire. Les études démontrent que la délinquance de proximité, baisse en moyenne plus fortement dans les communes équipées de caméras, que dans celles qui ne le sont pas. Les agressions physiques sur les personnes y sont par exemple mieux contenues comparativement aux données nationales. La vidéoprotection est également un outil d'aide à l'enquête et donc à l'élucidation, puisque les images fournissent des indices permettant au moins d'orienter les recherches quand elles ne permettent pas d'identifier les auteurs. Elles facilitent aussi lors du procès, l'appréciation par les juges de la réalité des faits vécus par les victimes. C'est également un outil de gestion urbaine qui va au delà de la simple surveillance de l'intégrité des équipements publics de la commune et du bon fonctionnement de l'éclairage de la voirie. Par exemple, les caméras peuvent faciliter la réactivité dans le déclenchement et l'adaptation des moyens de secours en cas d'accident, d'incendie important, de malaise sur la voie publique etc.

Le développement d'une vidéoprotection dans une majorité des communes de Sénart et de la circonscription de police (Brie-Comte-Robert) présente un intérêt évident en ce qu'il permet de donner de la cohérence à l'ensemble du dispositif qui sera au final déployé sur l'ensemble de la circonscription de police. Je suis attentif à ce qu'il existe une complémentarité entre les communes dans la surveillance notamment des axes stratégiques de circulation.

La volonté des élus de Sénart de mutualiser les moyens techniques et humains au sein d'un Centre de Supervision Urbaine Intercommunal est de nature à améliorer l'exploitation opérationnelle. Les opérateurs du CSUI renverront en temps réel, sur un écran installé au commissariat et dans les postes de police municipale, les images qui devraient nous permettre une véritable complémentarité dans l'action de prévention intercommunale (déplacement de groupes violents entre quartiers par exemple) et dans la réponse aux phénomènes constatés.

3. Quelles autres mesures avez-vous mises en place pour lutter contre la délinquance et notamment contre les braquages chez les commerçants ?

Parmi les dernières mesures mises en place au cours de l'année 2009, je citerais l'installation d'une Unité Territoriale de Quartier, qui se traduit par un renfort d'une dizaine de policiers présents chaque jour dimanche et fêtes compris. Ils patrouillent à pied et en véhicule dans les secteurs de la commune et aux horaires où s'enregistrent le plus de plaintes. Ce travail d'occupation de la voie publique, visible et pro-actif, est accompagné de celui plus orienté vers l'écoute et l'explication de notre action, mené par un agent Délégué à la Cohésion Police / Population, présent deux jours par semaine.

L'Opération Tranquillité Vacances (visant à surveiller les habitations des personnes parties en villégiature qui nous signalent leur absence), est désormais reconduite lors de chaque période de vacances scolaires, en lien étroit avec la Police municipale.

Pour ce qui est de la prévention des agressions des commerçants, nous maintenons des dispositifs particuliers. Notez qu'en 2010, à Combs-la-Ville, il y a eu trois fois moins d'agression à main armée au préjudice des commerçants qu'en 2009, année particulièrement sensible en la matière.

Les caméras en pratique

Après avoir pris le temps d'effectuer une étude de faisabilité, la commune de Combs-la-Ville a décidé l'installation de 18 caméras. Très encadrés, pour garantir les libertés individuelles, l'enregistrement et l'exploitation des images seront gérés par un Centre intercommunal qui dépendra du SAN de Sénart.



À Combs-la-Ville, l'étude a porté sur l'installation de 18 caméras placées principalement dans les zones commerciales, autour de la gare et aux abords des établissements scolaires. Les images seront enregistrées et exploitées par le Centre de Supervision Urbaine Intercommunal (CSUI) ce qui permet la mutualisation des moyens et la réduction des coûts. Son lieu d'implantation n'est pas encore défini pour l'instant. Pour plus d'efficacité, les polices municipales et nationales auront la possibilité de visionner, en temps réel, les images prises par les caméras mais ne pourront pas les enregistrer ni consulter les enregistrements détenus par le CSUI uniquement. Police de proximité par excellence, la police municipale sera ainsi plus à même d'intervenir rapidement si elle détecte un problème ou une infraction.

Les caméras à Combs-la-Ville

18 caméras aux abords de la gare, des zones commerciales et des établissements scolaires pour un coût de 1115048 euros HT financé à 50% par le Fonds d'Investissement de Prévention de la Délinquance. Les travaux devraient commencer fin 2010 pour une mise en service des caméras d'ici mi 2011

tels que des entrées ou des fenêtres d'habitation. Si de tels lieux sont néanmoins filmés, le « floutage » des images de ces lieux s'impose afin de préserver la vie privée des citoyens."

Une exploitation des images très encadrée

C'est le Centre de Supervision Urbaine Intercommunal (CSUI) qui va enregistrer et gérer les images. Ce centre est sous la responsabilité du SAN de Sénart. Le CSUI sera donc aussi garant des libertés individuelles et de la préservation des images. La durée maximale de leur conservation est précisée par le Préfet dans l'arrêté d'autorisation d'installation d'un système de vidéoprotection qu'il doit délivrer

au préalable. Ce délai ne peut pas excéder un mois mais doit permettre aux services de police d'apporter des éléments objectifs dans le cadre d'une enquête. Le SAN compte proposer un délai de conservation des images de 10 jours selon le modèle le plus répandu. Le CSUI sera sécurisé et uniquement accessible par biométrie à un nombre de personnes très limité dont les cinq opérateurs chargés de visionner et d'enregistrer les images. Le recrutement, la formation et l'encadrement des opérateurs du CSUI dépend de la responsabilité du SAN de Sénart. Ils seront recrutés par le SAN dans la filière technique de la fonction publique territoriale dans le cadre strict des obligations du fonctionnaire (réserve et discrétion). Au démarrage du projet, le CSUI sera exploité de 16h à 23h et 7j/7 avec en permanence deux opérateurs devant les images. La police nationale n'aura accès aux enregistrements qu'avec l'autorisation d'un magistrat et dans le cadre d'une enquête déclenchée suite à un évènement ou un fait commis dans l'une des communes concernées (un vol,

Les libertés individuelles sont garanties

> **Obligation d'informer** le public de manière claire et permanente de l'existence d'un système de vidéoprotection et de l'autorité ou de la personne responsable (loi du 21 janvier 1995).

> **Droit d'accès aux informations enregistrées** : la loi du 21 janvier 1995 consacre ce droit au bénéfice de toute personne susceptible d'avoir été filmée par un système de vidéosurveillance. Le demandeur n'est pas tenu d'invoquer un préjudice quelconque ni de motiver sa demande. Ce droit permet aux citoyens de vérifier que les images les concernant n'ont pas été conservées au delà du délai fixé par l'arrêté préfectoral. Un registre doit être tenu comme preuve de destruction des enregistrements et doit pouvoir être présenté à toute réquisition de l'autorité chargée du contrôle du système.

> **La commission départementale de vidéoprotection** : instance de recours pour le citoyen dotée d'un pouvoir d'enquête, elle peut favoriser le règlement amiable des différends mais reste surtout consultative.

> **Le Préfet pouvoir de contrôle**. Il peut demander l'abrogation du système si les conditions essentielles ne sont pas respectées quant aux lieux surveillés, aux finalités de la surveillance, aux conditions d'exploitation des images, à la possibilité reconnue aux services de police et de gendarmerie d'accéder aux images, à la durée de conservation des images, à l'obligation de destruction des enregistrements et à la tenue du registre attestant de cette destruction, à l'obligation de se soumettre aux contrôles préfectoraux et de la commission départementale des systèmes de vidéoprotection, à l'obligation de mettre le dispositif en conformité avec les normes techniques définies par l'arrêté du 3 août 2007 dans un délai de deux ans. Sanctions pénales encourues en cas de manquement : trois ans de prison et 45 000 euros d'amende.

une attaque, une agression...). Toute demande d'enregistrement ou de copie d'images par les services de police, devra faire l'objet d'une réquisition judiciaire. Une convention de partenariat liera le SAN, les communes et l'Etat au travers de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, et fixera les responsabilités et obligations de chacun.

Un outil complémentaire de l'existant

La commune de Combs-la-Ville n'a pas attendu la vidéoprotection pour mettre en place une politique et des outils de lutte contre la délinquance. Prévention et répression sont les deux volets complémentaires de la politique existante. La vidéoprotection est un outil supplémentaire qui s'inscrit dans ce dispositif cohérent.

LA DIRECTION PRÉVENTION-SÉCURITÉ a pour compétences la prévention de la délinquance, la réussite éducative, l'insertion des publics en difficulté et la sécurité publique. Son directeur est également coordonnateur du Conseil Communal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. La direction Prévention-Sécurité comprend deux services : la police municipale et le service prévention.

Les dispositifs de prévention

Les trois agents de prévention, de veille et d'insertion ont pour mission de constituer un relais entre les publics en difficulté et les institutions. Pour cela ils mettent en place un certain nombre de projets en partenariat avec les collègues (par exemple les expositions "Cannabis" ou "Moi, jeune citoyen") ou dans les écoles élémentaires (actions de prévention sur le thème des jeux dangereux...). Un point info écoute est en place au collège les Aulnes (actions de prévention sur des thématiques : relations filles/garçons, conduites à risques, citoyenneté et violence, et rendez-vous individuels). Pour les plus grands, un gros travail est mené en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse pour l'insertion dans la vie active, pour trouver un logement, poursuivre ses études... Enfin, des actions

que et mentale (atelier d'art-thérapie, atelier découverte sportive avec le Comité Olympique de Seine-et-Marne) et le soutien à la parentalité (groupe de parole et conférences débats). Deuxième gros volet de la politique de prévention mise en place par la commune, la « réussite éducative » est un dispositif partenarial, porté par la Caisse des Ecoles, destiné au suivi et à l'accompagnement éducatif des enfants et adolescents en difficulté. Elle vise à donner une égalité des chances aux enfants âgés de 3 à 16 ans en agissant sur les difficultés de tous

Les chiffres 2009 de la police municipale

- > 2800 personnes accueillies et renseignées
- > 334 propriétés surveillées dans le cadre des Opérations Tranquillité Vacances
- > 110 interventions sur des dégradations de biens publics ou privés
- > 52 interventions sur des rassemblements gênants, bagarres ou troubles à l'ordre public
- > 144 mises en fourrière de véhicules

ordres auxquelles ils se heurtent. Tout comme la « veille éducative », mise en place par la commune depuis 2002, la réussite éducative fonctionne sur la base de signalements confidentiels qui sont transmis au coordonnateur municipal. Celui-ci se charge, après avoir consulté les parents de l'enfant ou de l'adolescent, de réunir une équipe éducative pluridisciplinaire qui proposera des solutions adaptées aux problèmes rencontrés (suivi par l'orthophoniste, psychologue, accompagnement scolaire...).

Police municipale : la proximité

Avec un effectif aujourd'hui de six gardiens et brigadiers encadrés par deux responsables et deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP), la police municipale joue essentiellement un rôle d'assistance, de prévention et de proximité. C'est dans ce

cadre qu'elle patrouille à la rencontre des citoyens et notamment des commerçants chez qui elle se rend régulièrement. Ses missions consistent en la protection des biens et des personnes, l'application du Code de la Route et des arrêtés municipaux, la police de la voirie, la sécurité des manifestations et des rassemblements publics et la police administrative et assistance aux administrés. L'Opération Tranquillité Vacances est un des dispositifs qui participe de la prévention et de la lutte contre les cambriolages. Pendant vos congés, la police municipale se charge gratuitement de la surveillance extérieure de votre habitation. Pour bénéficier de ce service, vous pouvez vous inscrire en vous rendant au poste de police municipale ou en téléchargeant et en remplissant le formulaire sur le site Internet www.combs-la-ville.fr

L'UTEQ et la police nationale

Enfin dernière pierre de l'édifice, l'Unité Territoriale de Quartier est arrivée sur Combs-la-Ville au mois de mai également et constitue un vrai renfort de six fonctionnaires pour la police nationale. L'UTEQ patrouille à pied dans les quartiers, en véhicule à des horaires critiques (soir, nuit), et réalise quelques contrôles routiers. Elle renforce ainsi les interventions réalisées localement par les équipes du commissariat de Sénart (patrouilles, contrôles, Brigade Anti Criminalité (BAC) de jour et de nuit). Depuis le mois de mai, les habitants qui le souhaitent peuvent également rencontrer Philippe Lancelin le délégué à la cohésion police-population mis en place par le ministère de l'Intérieur dans le cadre du plan "Espoir Banlieues". Il vous reçoit le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h au centre d'activités sociales Trait d'Union, rue Pablo Picasso (01 60 60 92 44 ou sp77-deleguecohesion-therouane@interieur.gouv.fr).



Police de proximité, la police municipale patrouille dans la commune

sont menées dans trois directions : la scolarité (atelier de soutien français, stage de remotivation...), la santé physi-



● L'alcool sur la voie publique au régime sec !

LA COMMUNE A PRIS, IL Y A PRESQU'UN AN QUATRE ARRÊTÉS CONCERNANT LA CONSOMMATION ET LA VENTE D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE. La consommation excessive de boissons alcoolisées engendre des comportements agressifs ainsi que des nuisances qui sont entre autres des entraves au bon fonctionnement des commerces locaux et à la tranquillité publique. Cette consommation est de nature à favoriser l'ivresse publique et notamment celle des mineurs. Elle constitue également un facteur aggravant pour les accidents de la route. La police municipale a constaté que l'activité de vente à emporter peut favoriser la consommation d'alcool sur la voie publique. Les attroupements de personnes qu'elle engendre gênent tous les riverains, clients et passants.

La consommation d'alcool interdite sur...

Selon les arrêtés municipaux du 16 juin 2009 et du 8 juillet 2009, il est interdit

de consommer des boissons de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} groupe définies dans le Code des Débits de Boissons, du 1^{er} mai au 31 octobre sur les places, voies et lieux publics suivants: rue Pablo Picasso, rue Jean-François Millet, Place Gaston Deferre, Allée des Lutins, rue Baptiste Marcet, rue du Multien, rue des Acacias, rue du Pas du Mulet, avenue de Quincy, avenue de la Gare, rue des Bergeries. Cette interdiction est applicable de 17h à 6h tous les jours y compris le samedi, le dimanche et les jours fériés.

La vente d'alcool interdite dans et sur...

Selon les mêmes arrêtés municipaux, il est interdit de vendre des boissons du même type de 19h à 7h dans les magasins d'alimentation, épiceries et établissements de vente à emporter situés dans le secteur du centre commercial Pablo Picasso ainsi que dans celui de la rue des Acacias.

● Avoir un chien en ville

Avoir un compagnon c'est aussi avoir des obligations !



AVOIR UN CHIEN EN VILLE ENTRAÎNE DES OBLIGATIONS pour que sa présence n'occasionne pas de nuisances aux autres usagers de l'espace public et en particulier aux enfants (recrudescence de morsures ces derniers temps). L'arrêté municipal du 20 août 1996 en référence au règlement sanitaire départemental précise les responsabilités des propriétaires de chiens lorsque ceux-ci divaguent sur la voie publique, près des bâtiments publics, des aires de jeux, des parcs et

espaces verts, des champs ou les bois.

Assumer son chien implique des obligations

Il est interdit de laisser divaguer les chiens, mais aussi tous autres animaux sur toute l'étendue de la commune sous peine d'amendes. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse dans l'agglomération. Les animaux ayant mordu ou griffé devront faire l'objet d'une surveillance vétérinaire et seront conduits à la fourrière aux frais des propriétaires défaillants.

Rappel: Les propriétaires de chiens doivent respecter les interdictions sur certains lieux qui sont indiqués par un panneau. Ainsi les abords de l'Hôtel de Ville ne sont pas autorisés.

Police Municipale: 01 60 60 13 00

EN BREF

Ludo de quartier

Retrouvez la ludo place Hottinguer le mercredi 26 mai de 14h à 17h30. Nombreux jeux à disposition (jeux de société, de cirque, jeux collectifs...). Attention : les moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Renseignements : 01 60 60 55 29

Dernières inscriptions aux accueils de loisirs d'été

Si vous avez oublié d'inscrire votre enfant lors des permanences d'avril; vous pouvez vous rendre sur les accueils de loisirs les : mardi 1er et jeudi 3 juin de 8h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00, sous réserve de places restantes.

Inscriptions : restauration – accueils - mercredis de la rentrée

Si vous avez omis de remettre la fiche d'inscription qui vous a été distribuée par le biais de l'école de votre enfant, vous devez l'apporter au service Enfance au plus vite.

Renseignements : 01.64.13.16.81

Service scolaire au 01 64 13 16 75
Bulletin d'inscription sur
www.combs-la-ville.fr ou à
l'école de votre enfance



Forum santé au lycée Galilée

Le mercredi 7 avril se tenait la journée mondiale de la santé dont la thématique de l'OMS était: l'urbanisation et la santé. A cette occasion un forum santé a été proposé au lycée Galilée, par le service prévention de la ville, le vendredi 9 avril de 10h à 16h30.

Tous les élèves de seconde ont pu se rendre au forum et visiter les stands durant leurs temps de classe. Le forum était ouvert aussi aux autres lycéens. Les partenaires étaient : la Maison de l'Environnement qui a proposé des conférences sur les déplacements motorisés, la gestion écologique des espaces verts et les villes végétalisées, le service Développement Durable et le réseau AMAP pour parler du commerce équitable. Il y avait aussi une exposition de la Lyonnaise des Eaux pour évoquer la question des ressources en eaux, des gestes écolos et de la promotion de l'eau du robinet. Différents stands étaient organisés dans le hall du lycée avec la ligue contre le cancer (pour le tabac), l'ANPAA (pour l'alcool), une diététicienne (pour l'équilibre alimentaire)



● Ensemble en vacances !

La commune organise un séjour d'été à St Pé de Bigorre pour les jeunes de l'Espace Pré-Ados (EPA) et ceux du Pôle Animation Jeunes (PAJ) du 19 juillet au 1er août 2010 ainsi qu'un séjour au lac d'Orient pour les plus jeunes.

LES JEUNES DE L'EPA ET DU PAJ partiront ensemble cet été en vacances dans les Hautes Pyrénées. Même si la programmation est distincte, ils partageront sans aucun doute de beaux souvenirs.

Le déroulement des séjours

> 11-13 ans

Onze jeunes âgés de 11 à 13 ans (EPA) partiront du 4 au 11 août accompagnés de deux adultes (une directrice et un animateur), pour goûter aux joies du camping. Le transport jusqu'au lieu du séjour (Lac d'Orient) est assuré en train pour certains et en minibus pour les autres. Les activités sont plutôt sportives : Catamaran, kayak, baignade, VTC et découverte de la nature.

> 13-15 ans et 16-17 ans

Sept jeunes âgés de 16 à 17 ans (PAJ) partiront du 19 juillet au 1^{er} août, accompagnés de deux adultes (une directrice et un animateur), pour goûter aux joies du camping. Quinze jeunes âgés de 13-15 ans (EPA) partiront aux mêmes dates accompagnés de trois adultes (un directeur, un adjoint et une animatrice). Ils seront quant à eux, hébergés en dortoirs. Le transport jusqu'à St Pé de Bigorre est assuré en train pour la majorité et en minibus pour les autres. Les activités (similaires pour les deux séjours malgré une programmation distincte et autonome) sont plutôt sportives : sports en eaux vives (rafting, mini-raft, frenzy, airboat, kayak, hot-dog,

hydro-speed), et aussi sports de montagne : spéléologie, accrobranches, escalade et descente en rappel. Quelques activités culturelles comme une excursion aux grottes de Bétharam et les activités famiente et de découverte : visite et quartiers libres à Lourdes et Pau, tournoi et match de football, ping-pong, jeux de société, rencontre avec d'autres groupes (soirées dansantes, soirées à thèmes) compléteront le séjour.

Renseignements : 01 60 34 27 54 ou 01 60 60 42 64



"L'opération croissants"

Chaque dimanche, à partir du 9 mai jusqu'au 27 juin, les jeunes vous livrent des croissants à domicile. Il suffit de passer commande du mardi au samedi au **01 60 60 42 64** ou au **01 60 34 07 71** (répondeur). Tarif : 1 euro. L'argent récolté servira aux jeunes pour diminuer leur participation financière aux séjours.

Colis de fin d'année pour les séniors

Les personnes âgées de 65 ans et plus au 1^{er} janvier 2010 et non inscrites sur les listes électorales doivent renvoyer le coupon réponse (téléchargeable sur Internet ou disponible au pôle social et à l'accueil de la mairie) avant le 20 juin afin de pouvoir faire leur choix de cadeau pour la fin de l'année 2010.

Le coupon réponse est à renvoyer à la mairie, place de l'Hôtel de Ville - 77 380 Combs-la-Ville. Passé ce délai aucun coupon réponse ne sera pris en compte.

Service animation séniors : 01 60 60 78 15

EN BREF

Thé dansant 2010

Le prochain thé dansant organisé par le service Seniors aura lieu **le 18 mai 2010** à la salle André Malraux à partir de 14h30 toujours en présence d'un taxi boy.

Tarifs 2010 : Combs-la-Villais : 7,20 euros et extérieurs : 15 euros.

Renseignement : 01 60 60 78 15

Seniors : goûter croisière

Le service animation seniors propose une croisière goûter sur la haute Seine romantique le 8 juin. Le départ se fera en car à 13h30 de la résidence les Roses pour rejoindre le bateau à Samoie sur Seine. Celui-ci naviguera jusqu'à Melun place Praslin où le car sera présent pour le retour (prévu à 17h30).

Tarif : 25 euros par personne

Réservation ouverte jusqu'au 28 mai 2010

Renseignement : 01 60 60 78 15

Cérémonie du 8 mai 1945

La célébration de l'anniversaire de la victoire de 1945, fête de la paix et de la liberté retrouvée débutera à 10h30, le 8 mai 2008 avec un rassemblement avenue de la Chesnaie. Le cortège passera ensuite par la rue Gustave Pitiot, l'avenue de la 1^{ère} armée française, la place du Général de Gaulle puis se recueillera devant le monument aux morts, place du Souvenir vers 11h15.

Le conseiller municipal délégué Jacques Plantard fête ses noces d'or



Jacques et Micheline se sont mariés le 20 février 1960 dans la mairie de Villejuif. Ils ont fêté leurs cinquante ans de bonheur, dans la salle des mariages de Combs-la-Ville. Guy Geoffroy, député maire, a célébré les noces d'or de son conseiller municipal délégué. Jacques Plantard occupe cette fonction depuis 1995. Il est également Président de l'Amicale des Anciens Combattants depuis 2007.

La famille Plantard est une famille très combs-la-villaise puisqu'elle y vit depuis le 1^{er} juin 1971. Pour fêter l'événement, famille et amis sont venus entourer le couple. Au programme des deux tourtereaux: Un long week-end dans un charmant Relais et Châteaux à Sélestat (Bas-Rhin)

● L'actualité du BIJ

Au BIJ, vous pouvez recueillir des tas d'infos dans tous les domaines. Vous vous posez des questions sur un métier, sur vos études, la santé ou bien vous voulez partir en vacances, vous rendre utile, toutes ces réponses se trouvent au BIJ.

LE BIJ VOUS PROPOSE AU MOIS DE MAI différents services concernant la santé et les vacances. Deux sujets importants dans la vie quotidienne des jeunes combs-la-villais.

Dépistage anonyme et gratuit

Le 28 mai au BIJ de 15h à 19h, un **dépistage anonyme et gratuit** (VIH, hépatite B et C, syphilis) est proposé. L'association AIDES, le Réseau Ville-Hôpital, le service jeunesse et le service prévention seront présents. Le retour des résultats aura lieu le 4 juin de 17h à 19h au BIJ, des médecins et infirmières seront à votre écoute.

Les chantiers internationaux

Vous avez envie d'originalité pour vos vacances d'été ? Rencontrer et partager d'autres modes de vie ? Envie de contribuer bénévolement à la réalisation d'un projet commun ou de préserver le patrimoine ? Les chantiers internationaux

sont une autre façon de voyager et de faire des découvertes, au niveau de la réalisation d'un projet manuel, social, culturel ou au niveau humain. Sans compter qu'on y fait des rencontres et le bruit court qu'on s'y s'éclate bien. Le Bureau Information Jeunesse dispose d'une documentation complète et d'un carnet d'adresses bien rempli pour vous informer quelle que soit votre tranche d'âge (dès 13 ans, les chantiers sont possibles) sur les possibilités de partir effectuer un chantier en France ou à l'étranger.

BIJ : 01 60 60 96 60

www.clic-la-ville.fr

SIDA Infos service: 0800 840 800

Pensez à l'opération sac ados

Vous avez entre 18 et 23 ans, vous avez envie de vivre une première expérience de départ entre copains, vous souhaitez développer un projet de vacances, vos moyens financiers sont limités ? L'opération « Sac Ados » est pour vous.

Renseignements au BIJ : 01 60 60 96 60

● Contes et saveurs de la Perse



LA PERSE ET LES 1001 NUITS SONT LE THÈME RETENU POUR CETTE SEMAINE DU MONDE organisée par le

centre d'activités sociales Trait d'Union. Du 25 au 29 mai venez découvrir en famille les facettes culturelles méconnues de ce grand pays millénaire, ses contes et ses saveurs.

Des contes, des odeurs et des saveurs

Dès le **25 mai**, vous pourrez admirer l'exposition permanente sur la Perse et déguster du thé et des pâtisseries.

Le mercredi **26 mai**, Trait d'Union vous emmènera au "pays des 1001 nuits". De

10h à 12h: fabrication de pâtisseries orientales, de 12h à 13h30: pique-nique de 13h30 à 17h30 jeu de piste (à la poursuite du secret de Shéhérazade). Le vendredi **28 mai**, de 9h à 11h30 et 14h à 16h, un atelier de cuisine Perse vous sera proposé pour préparer la soirée familles des "1001 nuits" où nous vous attendons nombreux de 19h30 à 22h30. Le samedi 29 mai, à l'occasion de la journée internationale du jeu, des jeux géants (Marrakesh, Ali Baba,...) et d'autres animations (contes, cuisine, henné, initiation à la danse orientale, expo) vous seront proposés de 14h à 18h à Trait d'Union et devant le parking de la ludothèque. Ces ateliers sont ouverts à tous sur inscription du 3 au 21 mai.

Renseignements au 01 60 60 92 44

EN BREF

Soirée métiers des arts et du spectacle

Une soirée façon "speed dating" (rencontre rapide) est organisée au Bureau Information Jeunesse (BIJ) au 1 avenue de la République, le vendredi 4 juin de 18h à 21h sur les métiers des arts et du spectacle en présence d'un styliste, d'une costumière, d'une Cie de Théâtre, d'un illustrateur BD, d'un ingénieur du son...

Renseignements : 01 60 60 96 60

Atelier nouvelle maman, nouvelle vie

Destiné aux jeunes mamans, il permet échanges et discussions deux mardis par mois. Prochaines rencontres les mardi 11, 25 mai et 8 juin de 9h à 11h au centre d'activités sociales Trait d'Union, rue Pablo Picasso.

Renseignements : 01 60 60 64 69

Atelier autour de la naissance

Futurs parents, pour préparer l'arrivée de votre bébé, Trait d'Union, service de PMI du Conseil général, et la caisse d'allocations familiales de Seine et Marne, vous proposent, dès le lundi 10 mai 2010, les lundis et jeudis de 9h à 11h15 à Trait d'Union : 6 séances « préparation à la naissance » : animées par une sage-femme, une puéricultrice de PMI (grossesse, accouchement, puériculture, allaitement...), et un agent de développement social CAF (informations). Les papas sont les bienvenus.

4 ateliers « accueil de bébé. » : pour préparer l'arrivée du nouveau né autour d'ateliers créatifs (déco en laine cardée, réalisation de porte photos...). Attention places limitées. Inscriptions obligatoires (1 euro pour l'ensemble des 10 séances).
Inscriptions : 01 60 60 92 44

Concert chorale en l'église Saint Vincent

Les chorales de Trait d'Union et Solichoer de Sénart ont le plaisir de chanter pour vous le vendredi 4 juin 2010 à 20h en l'église Saint-Vincent de Combs-la-Ville (place André Jarlan).

Entrée libre

Renseignements : 01 60 60 92 44

Des livres pour les enfants de maternelle

Le lundi 29 mars 2010, la caisse des écoles a offert 11 nouveaux livres aux écoles maternelles pour enrichir leur bibliothèque.



● Les rendez-vous de la Fresnaye

Les deux derniers rendez-vous de la Fresnaye se suivent mais ne se ressemblent pas, l'un est musical, il a lieu le vendredi 4 juin, l'autre est théâtral, il a lieu le samedi 5 juin 2010.

DEUX RENDEZ-VOUS DE LA FRESNAYE VOUS SONT PROPOSÉS EN CETTE FIN DE SAISON CULTURELLE. Il s'agit d'un rendez-vous musical pour le premier et théâtral pour le second.

Harpéolia

Harpéolia est un duo flûte et harpe formé par deux amies à l'entente évidente. À travers leur sensibilité complice, elles créent un univers musical raffiné où la virtuosité se mêle aux sonorités riches et colorées de leurs instruments. C'est Mozart qui donne ses lettres de noblesse à la formation avec son concerto pour flûte et harpe. Le répertoire comprend des œuvres originales ainsi que des transcriptions de style varié qui suscitent la curiosité et réservent de belles découvertes.

Véronique Breysach : C'est à l'Ecole Nationale de Musique de Bourg-la-Reine qu'elle commence ses études musicales. Elle apprend la flûte traversière dans la classe de Gilles Burgos et obtient très



jeune son premier prix. S'enchaînent ensuite cinq autres premiers prix, auxquels succède un premier prix de musique de chambre. Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur, elle enseigne actuellement au conservatoire du 18^{ème}

arrondissement de Paris.
Marianne Le Mentec : Après ses études de harpe à l'Ecole Nationale de Musique de Bourg-la-Reine, elle entre en 1988 au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Elle obtient un premier prix de harpe à l'unanimité en 1991 et l'année suivante, un premier prix de musique de chambre puis séjourne plusieurs mois au Banff Center for the Arts au Canada. Lauréate de plusieurs concours internationaux, elle remporte notamment le premier prix du 5^{ème} Nippon International Harp Competition à Tokyo en 1993.

Titulaire du Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur, elle enseigne actuellement aux Conservatoires de Bourg-la-

Reine et d'Aulnay-sous-Bois.

Veuves story

Suite au décès de son mari, Rose fait appel à ses deux meilleures amies. Celles-ci ne vont pas se priver de démolir la gent masculine, pour aider Rose à retrouver le moral. D'autant plus que le mari en question était loin d'être irréprochable. Le tout dans un humour croustillant, dans une suite de surprises théâtrales toutes plus drôles les unes que les autres. Veuves-Story, une pièce, mise en bouche par Gilles Langlois et interprétée par des élèves du cours de théâtre de la compagnie du Tricorne.

Avec: Katia, Eliane, Christine, Annick, Christelle, Christine, Perrine et Patrice

Réservation conseillée: 01 60 34 27 59
Duo Flûte et Harpe par Harpéolia, le vendredi 4 juin 2010 à 20h30

Veuves Story par l'association « Le Tricorne », le samedi 5 juin 2010, à 20h30

Tarifification bleue: 8,50 euros / adulte et 4,50 euros / enfant - de 12 ans.

Les Expositions de la Fresnaye

Renseignements : 01 60 34 27 62 / 65

Entrée libre



au Château de la Fresnaye, du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

Du 5 mai au 30 mai 2010

< COULEUR ET MATIÈRE

CARTE BLANCHE À NATHALIE BOSCO ET PIERRE DUClOU

> Cette dernière exposition de la saison 2009/2010 nous propose un voyage au cœur de l'art abstrait autour du travail de deux artistes. Loin de toute représentation du monde sensible, ces deux artistes font dialoguer les couleurs chacun à leur façon et vous invitent à découvrir leur univers de création. Nathalie Bosco peintre née à Choisy-le-Roi en 1966. Après un baccalauréat Arts et Lettres, sa formation s'est poursuivie à l'Atelier Berino, à l'Ecole Supérieure des Beaux Arts, à l'Atelier L'oeil ouvert, ainsi qu'à l'Ecole du Louvre. Pierre Duclou peintre et graveur né en 1957. Il a participé à de nombreuses manifestations collectives en France, mais aussi en Belgique, en Allemagne et aux Etats-Unis.

Dans le cadre de l'exposition, une conférence est organisée le samedi 22 mai 2010 à 15h30. Le thème abordé « La primauté de la couleur en peinture au XX siècle : thème et variation d'Henri Matisse à Pierre Soulages ».

Conférencière Camille Morando docteur en histoire de l'art contemporain

Ouverture exceptionnelle les jours fériés. (8 mai et 13 mai 2010)

Réservation conseillée au 01 60 34 27 62



● De la renaissance à nos jours

Les élèves du conservatoire vous proposent un concert dans la salle « Le Théâtre » à la Coupole le mardi 11 mai à 20h sur le thème : La Musique à travers les siècles.



W. A. Mozart

SPECTACLE MUSICAL ET CHORÉGRAPHIQUE EN SIX TABLEAUX qui retrace quelques grandes époques de l'histoire de la musique et de la danse.

La Renaissance, la Période Baroque, l'Age d'Or du classicisme, le Romantisme, la période avant guerre et notre propre époque seront évoqués au travers d'œuvres correspondantes (Susato, Purcell, Haydn, Mozart, Chopin, Schumann, Debussy, Milhaud, Bartok, Ligeti, Louvier...).

Participent à ce spectacle l'Orchestre des Jeunes Musiciens de Sénart, les Chorales du Conservatoire, l'ensemble de flûtes à bec et de nombreuses classes instrumentales.

La danse sera également à l'honneur (Renaissance, classique, jazz et contemporain).

Mardi 11 mai à 20h, théâtre de la Coupole - Entrée libre

Renseignement : 01 64 88 77 00

● Rencontres chorégraphiques

Plus de 200 personnes ont assisté aux rencontres chorégraphiques le 11 avril dernier à la salle A. Malraux.



POUR CETTE 5^e ÉDITION, LE CONSERVATOIRE MAURICE OHANA avait concocté un programme de choix, mêlant de nombreux styles chorégraphiques. Plusieurs groupes locaux et régionaux sont montés sur les planches de la salle A. Malraux le dimanche 11 avril dernier. Le public a pu admirer les créations, aux noms qui font rêver (*Entre Terre et Ciel*, *Pin-up*, *Echappée belle...*), des différentes écoles et compagnies invitées pour l'occasion. Du grand spectacle durant une heure trente!



EN BREF

Heure du mercredi

Le mercredi 26 mai à 18h30 l'heure du mercredi permettra à des élèves du conservatoire M. Ohana de se produire en audition. Une occasion d'apprendre à gérer le trac et de montrer à ses proches, les progrès effectués dans la pratique instrumentale. Une chance pour le public de passer un bon moment musical.

Renseignements : 01 64 88 77 00

Concert John Williams par l'Harmonie de Combs la Ville

L'harmonie de Combs-la-Ville dirigée, par Alain Hurel propose un concert autour des musiques de John Williams. Ce compositeur américain a signé des musiques de films connues de tous: Stars Wars, Indiana Jones, E.T, Jurassic Park ou encore la Liste de Schindler.

Le concert a lieu le samedi 29 mai 2010 à 20h30 au Théâtre de la Coupole.

Entrée libre.

Renseignements : 01 64 88 77 00

Concert des chorales

"Les chansons du temps qui passe..." c'est le thème retenu pour le concert des chorales qui aura lieu le mardi 1^{er} juin 2010 à la Salle André Malraux dès 20h20. Des chansons harmonisées à 4 voix de Michel Fugain, de Georges Moustaki, de Charles Aznavour et bien d'autres seront interprétées.

Entrée libre.

Renseignements : 01 64 88 77 00

Cours de culture musicale

Vous voulez enrichir votre culture musicale ? Venez assister aux cours de Bruno Giner et Eric Fischer.

Ce rendez-vous aura lieu mercredi 5 mai à 19h30 salle Orfeo du conservatoire. Le thème : Ravel et la valse. Les cours sont gratuits et ouverts à tous.

Renseignements : 01 64 88 77 00

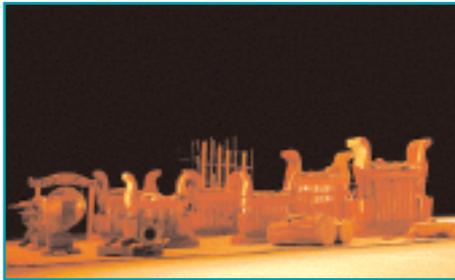
Concert des jeunes musiciens et des musiciens de Sénart

L'orchestre des jeunes musiciens de Sénart et des musiciens de Sénart donnera un concert sous la direction et les arrangements d'Eric Fischer le mercredi 19 mai à 20h30 salle A. Malraux. Au programme: Jean-Sébastien Bach, Monteverdi, Perotin

Renseignements : 01 64 88 77 00

● Autour du Gamelan

Du 4 au 29 mai à la médiathèque a lieu une exposition de l'ethnologue Catherine Basset proposée par l'association Musiques de l'Ebène. Voici le programme détaillé de cette manifestation haute en couleurs et en musiques.



LE GAMELAN EST UN ENSEMBLE INSTRUMENTAL TRADITIONNEL CARACTÉRISTIQUE DE LA MUSIQUE INDONÉSIENNE, composé essentiellement de percussions : gongs, métalophones, xylophones et tambours, auxquels peuvent s'ajouter des instruments à cordes et à vent.

L'exposition a pour but de raconter et d'expliquer les cultures de Bali et Java à travers des documents multiformes, notamment la présentation d'un véritable gamelan. Elle propose de découvrir des aspects méconnus de l'Indonésie, souvent plus fascinants que ceux que le tourisme et les médias ont coutume de montrer.

Exposition visible aux horaires habituels d'ouverture - entrée libre

Une musique à jouer

Un concert participatif animé par Michel Dahan de l'association Musiques de l'Ebène aura lieu les mercredis 12 et 19 mai et samedis 22 et 29 mai 2010.

Venez jouer du Gamelan en famille ! C'est autour de cet authentique ensemble instrumental traditionnel indonésien que vous êtes invités en famille (adultes

et enfants dès 4 ans) par Michel Dahan à venir vivre une expérience musicale inspirée d'une situation ayant réellement eu lieu dans un village balinais. Une occasion unique de découvrir et d'approcher un instrument rare en France, qui se révèle être un véritable objet d'art, remarquable de beautés sonores et visuelles, tout en étant étonnamment accessible.

Attention : Les ateliers sont ouverts à 15 personnes à la fois.

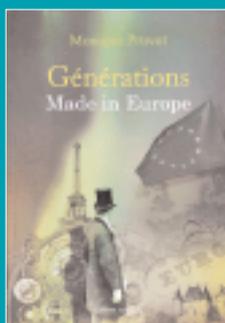
Pour ce concert une réservation est conseillée, il a lieu à 15h30 (durée 1h20) pour tout public

Médiathèque : 01 64 88 61 53



Le nouveau livre de Monique Pruvot

Monique Pruvot a écrit en 2000 : *Combs-la-ville : les rues et l'histoire*, dont elle avait demandé à notre maire Guy Geoffroy d'écrire la préface. Elle vient de publier un nouveau roman aux éditions Amalthee (228 p , 18,50 euros) : *Génération Made in Europe*. Cette histoire se déroule principalement entre Nantes et Paris, elle mêle la vie de différentes générations et leurs échanges sur leurs expériences douloureuses ou heureuses durant l'histoire. C'est un beau livre, captivant dès le premier chapitre, sur une épopée familiale intéressante et romancée. L'ouvrage est profitable et riche d'espérance pour tous les territoires de l'Union Européenne.



EN BREF

Club lecture

La bibliothèque jeunesse propose un vendredi par mois, un échange autour du livre et de la lecture. Pour partager vos lectures, pour découvrir les nouveautés ou les grands classiques : rendez-vous à 17h30, les vendredis 7 mai et 4 juin, salle de l'heure du conte. À partir de 10 ans. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Renseignements 01 64 88 61 53

Heure du conte

Les enfants à partir de 3 ans peuvent venir écouter des contes à la médiathèque tous les mercredis à 11h. L'heure du conte est un moment très attendu par les jeunes oreilles, qui découvriront avec les bibliothécaires jeunesse et les conteurs amateurs de l'association « Au Fil des Contes » les plus merveilleuses, les plus magiques, les plus effrayables ou les plus drôles histoires de France et d'ailleurs, racontées avec passion pour aiguïser l'imagination. Les prochaines dates sont :

> Mercredi 5 mai : 3-5 ans par l'Association « Au fil des contes »

> Mercredi 12 mai : 5 ans et plus

> Mercredi 19 mai : 3-5 ans

> Mercredi 26 mai : 5 ans et plus

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Renseignements : 01 64 88 61 53

Goûter conté

Les conteurs de l'association " Au fil des contes " et la bibliothèque jeunesse de la médiathèque vous invitent à vous régaler d'histoires avant un bon goûter. Rendez-vous le 5 juin 2010 à 15h30 à la médiathèque.

À partir de 5 ans

Réservation conseillée : 01 64 88 61 53

Cafés littéraires

Prix "Un Livre, une communauté : un café littéraire a eu lieu le jeudi 8 avril 2010 à 20h30 à la médiathèque en présence des deux auteurs, Maud Lethielleux pour son roman *Dis oui, Ninon*, chez Stock, et Guillaume Dasquié pour son roman *La ville des mensonges*, chez Robert Laffont. Le public était ravi de discuter avec les auteurs. **Attention :** le café littéraire du 6 mai est annulé.

Renseignements : 01 64 88 61 53



● Fête du sport 2010

Pour sa quatrième édition, la manifestation grand public organisée par le service municipal des sports, promet de faire bouger tous les Combs-la-Villais. De 1 à 99 ans, la Fête du sport propose à chacun de partager un moment convivial autour du sport et des valeurs positives qu'il véhicule, tels que santé, bien-être, respect et épanouissement personnel.



DU 21 MAI AU 20 JUIN 2010, enfants et adultes participeront à des moments récréatifs à l'occasion de la Fête du sport.

Le cross scolaire de la tour d'Aleron : le 21 mai de 8h30 à 11h

Pour démarrer cette Fête du sport 2010, le 23^e Cross de la Tour d'Aleron aura lieu au parc de l'Abreuvoir. Il rassemble à chaque fois plus de 1500 coureurs. Cette course se déroule sous l'égide de l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires) et s'adresse aux élèves des écoles primaires de Combs-la-Ville. Des récompenses sont prévues pour chaque participant.

La Fête de l'eau : les 21, 22 et 23 mai 2010.

Le spectacle annuel de l'équipe de natation synchronisée de Combs Natation aura lieu les 21 et 22 mai à 20h30 et 23 mai à 20h à la piscine de Combs-la-Ville. Le thème cette année : "Le 7^{ème} Art se jette à l'eau". Pour ne pas rater ce spectacle toujours très attendu, retenez vos places les lundis 3, 10 et 17 mai de 18h à 20h à la piscine auprès du Club de Combs Natation.

Tarifs : 5 euros et 3 euros pour les moins de 10 ans.

Les Maîtres du Temps : le 28 mai à 17h30

Les enfants de l'école municipale de natation et ceux du club de Combs

Natation se rencontrent pour cet évènement. Le chronomètre comme témoin, une prise de temps en bassin déterminera les vainqueurs. Tous les participants seront récompensés pour leurs efforts sous l'oeil des familles, invitées à la manifestation.

Rando Rollers : le 30 mai départ à 9h30

La Rando Rollers qui se déroulera de 9h30 à 13h30, s'adresse à un public très large, composé d'enfants et d'adultes, de débutants et d'initiés. Cette manifestation festive et non compétitive est organisée en partenariat avec l'association Roll'Evasion et avec Décathlon. Elle permettra à chacun de susciter le plaisir de la glisse en famille et de découvrir l'environnement. Le départ aura lieu à la piscine de Combs-la-Ville (rue B. Marcet) à 9h30, où un tee-shirt sera offert à chaque participant. La distance de la ballade est de 6,6 km (à effectuer jusqu'à cinq fois, soit 33 km). Deux arrêts ravitaillement sont prévus au départ et à mi-parcours. Une garderie est prévue uniquement le matin (9h30 - 12h30) pour les 3-6 ans. Inscriptions sur place de 8h30 à 12h30 pour la rando rollers et pour le street hockey. En parallèle, des animations auront lieu en continu de 9h30 à 13h30 :

> de 9h30 à 13h30 : ateliers rollers à partir de 7 ans avec aussi un tournoi de street hockey

> à partir de 10h30 jusque 13h30 : démonstrations et initiations de street surfing, de trottinettes à 4 roues articulées "stun street power ling", de trottinettes à 3 roues et de roller "diabolo" (nouveau concept de freinage). Le port des protections casques, genouillères, coudières et poignets est obligatoire. Prévoir un porte-bidons ainsi que votre ravitaillement personnel. Lors de cette



matinée un point restauration (sandwichs, boissons, ...) sera également ouvert en partenariat avec le service jeunesse.

Fête de l'Ecole Municipale des Sports : le 2 juin de 8h45 à 12h

Les adhérents de l'École Municipale des Sports sont invités à partager une matinée autour du cirque sur le parc de la piscine (sous réserve de bonnes conditions météorologiques) sinon la manifestation aura lieu au gymnase Cartier. Des démonstrations de tours et de multiples initiations au cirque seront menées par l'association Boules et Balles, un moment spectaculaire...

À la rencontre du sport : le 5 juin de 13h30 à 17h

Ouverte au public de 3 à 15 ans au gymnase Allende, elle permet d'appréhender des pratiques qui ne sont pas familières et pourquoi pas de découvrir une passion. Les animations sont proposées en partenariat avec les associations sportives combs-la-villaises.

Les 10km de Combs : le 20 juin départ à 10h

Organisés par le CACV Athlétisme, les 10km se composent de deux boucles sur parcours plat. La course à label régional de la FFA, est qualificative aux championnats de France 2011 et inscrite au Challenge de Seine-et-Marne ainsi qu'au challenge de Sénart.

Départ rue de Cramayel :

> à 10h : les 10km

Renseignements au 01 60 60 34 87. Inscriptions, règlement et plan disponibles sur : www.scba-athle.com

Renseignements au service des Sports au 01 60 34 27 57 ou sur www.combs-la-ville.fr

● Karaté : des résultats à la hausse



LE DIMANCHE 21 MARS DERNIER SE SONT DÉROULÉS LES CHAMPIONNATS DE FRANCE VÉTÉRANS KATA/COMBAT au dojo régional Alain le Hetet à Chevigny-Saint-Sauveur près de Dijon. Nos vétérans se sont une nouvelle fois distingués lors de ces championnats. Notre doyen, François Riccobene âgé de 65 ans a réalisé une belle performance en kata en décrochant une médaille de bronze dans la catégorie des vétérans 3. En combat dans la catégorie vétérans 1, Malika Giraudeau en 55kg, ne cessera de nous étonner depuis un début de saison sans faute, elle se hisse sur la troisième marche du podium. Gérald Maitre professeur de

karaté en -67kg se classe également troisième. C'est une ribambelle de médailles de bronze pour le CACV karaté Combs-la-Ville. En +75kg, Eric Journot rate de peu le podium, en terminant cinquième. Chez les plus lourds, Mohamed Salhi champion de France

en karaté jitsu à Toulouse la semaine passée reste constant et remporte le titre de vice champion de France combat vétéran en +84 kg.

Félicitons Hamed Lounes, Fritz Gabin pour leur participation.

Le dimanche 28 mars, les séniors ont également remporté des médailles lors de l'inter région combat au dojo David Douillet à Savigny-sur-Orge. Anthony Giraudeau athlète de haut niveau, habitué des podiums a remporté le titre de champion ile de France dans la catégorie des -75kg. Chez les féminines, Julie Planesse a réalisé un beau parcours en décrochant deux médailles de bronze dans sa catégorie des -61kg et en Open.

EN BREF

Open de pétanque

Dimanche 16 mai, au parc des sports Alain Mimoun près des terrains de tennis, en coopération avec le « Cochonnet de Combs-la-Ville », le Comité des Fêtes vous propose une journée pour les amateurs de pétanque dans un esprit sportif et amical. Dès 9h, tout Combs-la-Villais, homme ou femme, jeune ou moins jeune, peut concourir pour l'obtention du « Trophée Cumbis ». Le Comité des Fêtes offrira l'apéritif aux participants. À la trêve de midi, il sera possible de manger quelques grillades sur place avant les dernières parties. Outre ce trophée, nous mettrons en jeu la coupe « Jacky Léger ». Inscrivez-vous dès maintenant moyennant une participation de 6 euros.

Renseignements : 06 30 49 85 49

Ils ont été sélectionnés pour participer aux championnats de France Elite combats qui auront lieu le 22 mai 2010 prochain au gymnase Coubertin à Paris. Anthony est subventionné par le San de Sénart grâce à ses bons résultats sportifs pendant l'année.

Félicitons Rémy Collinot, Mickael Gazawanza, et Axel Adjeli Yao.

Contact téléphonique :

Gérald MAITRE au 01.64.88.95.63

● Le CACV Gym se qualifie!



Les petites poussines !

COMBS-LA-VILLE SE QUALIFIE POUR LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE ET...DES POUSSINS EN OR! Le 3 Avril dernier se sont déroulées les demie- finales de la Coupe de France.

Dans une ambiance euphorique, l'équipe de Combs, composée de Gaëlle Gourtay (1^{ère} de la compétition !),

Laureline Mery, Mélina et Maïwen Meluse (meilleure note au sol !) et Laura Saulnier s'est qualifiée pour la Finale de la Coupe de France avec 135.700 Points en battant les clubs de Rouen et St Chamond !

On leur souhaite donc bon courage face à St Jean de Braye, Avoine et Dunkerque les 3 autres clubs qui se sont qualifiés pour la finale le 5 Juin prochain à Chalons en champagne.

De leur côté, les poussines assurent la relève ! Le 20 Mars dernier, l'équipe composée de, Jade Cimoradsky (1^{ère} de la compétition), Nolwenn Chartliot (3^{ème} de la compétition), Marina Phemius, Jade Le Reste, Lilou Cherièrre et Anaïs Wannyn a décroché la médaille d'or Départementale



Des gymnastes avec le sourire

et se qualifie donc pour les Régions du 23 Mai Prochain au Plessis Trévisé!

La saison des compétitions bat son plein... mais les inscriptions sont toujours possibles pour le loisir ou la performance. Sans oublier les classes « sport étude » au collège Les Cités Unies et au Lycée Galilée à partir de Septembre.

Renseignement au Gymnase S.Allende ou sur www.cacv-gym.com.

6^{ÈME} dictée de Sénart

Le samedi 29 mai à l'IUT de Sénart, rue Pierre Point à Lieusaint a lieu la 6^{ème} dictée de Sénart organisée par l'association Sénart-Scrabble. Pour participer, il suffit de faire parvenir son bulletin d'inscription de préférence avant le 22 mai 2010, par courrier, courriel ou dépôt à l'accueil d'une des mairies de Sénart. Les bulletins d'inscription seront à disposition fin avril dans tous les lieux publics de Sénart, ou téléchargeables sur le site www.senartscrabble.fr Les enfants sont admis à partir du CM1.

Au programme : > 14h Accueil des participants puis de 15h à 16h se déroulent les dictées. De 16h à 18h : Tournoi de Scrabble. De 14h à 18h, les accompagnateurs pourront rester sur place et participer aux différentes animations (espace lecture, espace jeux) dans le hall. À 17h30: Corrigés. Et 18h proclamation du Palmarès. Pour terminer à 19h : Apéritif. Nous vous attendons nombreux... Nous recherchons des bénévoles pour corriger la dictée et des associations pour animer pendant la correction

Renseignements : www.senartscrabble.fr - Marie-Claude Derosne : 01 64 88 71 31



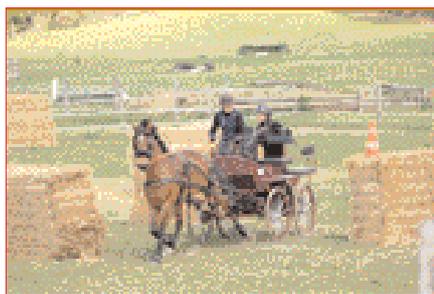
Duygu Elif Karatas est une brillante élève de CM1. Elle a remporté le 16 mai 2009, alors qu'elle n'était qu'en CE2 (l'épreuve est ouverte qu'à partir du CM1) le prix de la meilleure commune de la dictée de Sénart catégorie juniors. Elle adore les dictées, elle nous a confié qu'elle en faisait plusieurs par semaine avec sa maman et sa grande soeur, elles se réinscrivent toutes les trois à l'édition 2010 de la dictée de Sénart.

Brillant succès en attelage au centre équestre ASPTT.

LE 11 AVRIL 2010, 26 MENEURS DE TOUTE L'ÎLE-DE-FRANCE MAIS AUSSI DE BOURGOGNE ET DE NORMANDIE, étaient rassemblés au sein de la réserve naturelle de Jarcy pour une compétition

de dressage et de maniabilité d'équipages à un ou deux poneys. L'attelage est une pratique de tradition pour les amoureux des chevaux et de pleine nature que le centre équestre de Varennes-Jarcy a eu

plaisir d'organiser dans ses installations dans une ambiance particulièrement conviviale. Ce type de compétition est toujours spectaculaire et le public était enthousiaste. Il n'y a que 5 centres équestres en Ile de France qui organisent des compétitions d'attelage (Milly-la-Forêt, Marolles-en-Brie, Fontainebleau et Louvres). La section attelage de l'asptt coachée par Martine Fortin a particulièrement brillé. En effet Jérémy Duclos (asptt) s'est classé 1^{er} en Club Poney Elite et Margaux Judas (asptt) 2^{ème} dans la même



catégorie. Héloïse Giraud (asptt) s'est classée 1^{ère} en Club Solo et Stéphanie Mestdagh 2^{ème} dans cette catégorie. Il est à noter que la plus jeune compétitrice était Lou Cloix (asptt) qui n'a que 7 ans,

elle a fait l'admiration de tous les professionnels de l'attelage. Les meneurs de l'asptt sont d'ores et déjà qualifiés pour les championnats de France qui se dérouleront à Lamotte Beuvron en Juillet. Si

vous rêvez de galopades à chaque fois que vous apercevez une crinière, rejoignez les 67 cavaliers Combslavillais qui montent à l'asptt.

Centre Equestre asptt, 44 rue Boieldieu 91480 Varennes-Jarcy
Renseignement au 01 69 00 65 65

Site Internet :
<http://equitation.varennes.pagespro-orange.fr/>

E-mail : centreequestre.varennes-jarcy@wanadoo.fr

MJC

> **Samedi 8 mai à 21h** à l'Oreille cassée : Concert Européen: Le partenaire européen de la MJC, l'association AOLFA a organisé une rencontre de jeunes musiciens européens dans le but de produire un spectacle. C'est désormais chose faite et la MJC offre naturellement sa scène en conclusion d'une grande semaine sur l'Europe menée avec le service jeunesse. Entrée libre et gratuite.

> **Mardi 11 mai 2010 à 21h** à l'Oreille Cassée : Boeuf - Entrée libre et gratuite, ouvert à tous les musiciens qui souhaitent improviser

> **Judi 20 mai 2010 à partir de 19h** à l'Oreille Cassée : Boeuf débutant. Entrée libre et gratuite à tous les musiciens (adultes et enfants) souhaitant apprendre à improviser.

> **Vendredi 21 mai 2010 à 21h** à l'Oreille Cassée : Concert des studios "aléatoire" Entrée 4/6 euros.

> **Judi 27 mai 2010 - 20h30** Café des Lumières, bar des sciences- l'Homme Poussière d'Étoiles: La composition chimique du corps humain est dérivée de celle des étoiles. Peut-on découvrir l'origine de l'univers dans le cœur des hommes ?

> **Samedi 29 mai 2010 à partir de 14h fête de la MJC:** Au programme : Concert des élèves, Batuccada et percussions africaines, Jeux pour les enfants, Clowns, Expositions...

A partir de 18h30 : Apéritif convivial

A 19h30 : Petrihotquy

A 21h00 : Chemempa

Danser GHR : à ne pas manquer

Les danseuses et les danseurs de l'association Danser GHR vous informent que leurs prochains spectacles de danse auront lieu le samedi 12 juin 2010 à la salle des fêtes André Malraux de Combs-la-Ville. Vous pourrez assister à la représentation de 15h ou à celle de 21h. Cette date est à noter sur vos agendas, calendriers et autres joujoux électroniques et informatiques.

Nous vous promettons un show remarquable, que ce soit par l'originalité des chorégraphies, les nouveautés dans les décors et le plein de couleurs et de paillettes des costumes.

Bon divertissement à tous.

Danser GHR 01 69 39 00 27
www.danserghr.skyrock.com

A.S.D.A.T.H

Vous êtes accidentés du travail, de la route et de la vie civile, vous êtes malade ou handicapé de naissance ou suite à une maladie, vous rencontrez des difficultés avec vos organismes sociaux, vos assurances, n'attendez pas qu'il soit trop tard. L'A.S.D.A.T.H. vous informe, vous conseille, vous défend. Les renseignements ou conseils qui peuvent vous être donnés lors de ces permanences sont gratuits, une modeste cotisation annuelle ne vous sera demandée que si vous nous confiez la gestion de votre dossier. Venez à notre permanence qui a lieu à la maison de quartier Le Soleil le premier lundi de chaque mois de 14h00 à 17h 00. Pour tous renseignements complémentaires, pour prendre rendez-vous, ou en cas de délais urgents.

Appelez le 01.60.54.97.52 Bureau ouvert le Mardi, Jeudi et Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

TSN' déjà 10 ans...

TSN' fête son anniversaire !

Voilà déjà 10 ans que la jeune Chorégraphe Florence Bredas a décidé de monter sa propre troupe de danseuses.

Objectifs : Atteindre le niveau professionnel et conquérir le monde de la danse. Les TSN' (Tout Simplement Nous) composés aujourd'hui de Karen, Lauryne, Mélodie et Dalila n'ont jamais cessé d'évoluer. Elles rencontrent de nombreux danseurs et chorégraphes, remportent de nombreux trophées, et tout en continuant à se produire



régulièrement dans les manifestations locales où elles ont débuté, parcourent désormais les scènes de la région parisienne, et celles de l'Etranger.

Une évolution qui n'aurait jamais été possible sans l'investissement et le soutien des membres du bureau de l'association, des Mairies de Combs-la-Ville et Quincy sous Sénart, ainsi que tous les bénévoles qui les suivent depuis le début. Un grand merci à eux. En pleine préparation d'un nouveau Show, malheureusement aucun spectacle n'a été programmé, c'est donc en privé qu'elles ont choisi de célébrer l'Evènement. Après 10 ans, l'aventure est bien loin de toucher à sa fin. Parallèlement au groupe, Florence développe la formation TSN'school. Elle décide de confier la formation Artistique à Myriam Achart en Street Modern'jazz, et Buzz en Hip-Hop. L'Association ne souhaite pas s'en arrêter là, après 10 ans de bonheur et de passion, TSN' compte bien poursuivre l'aventure, et vivre son rêve jusqu'au bout.

Infoline TSN'SCHOOL : Florence
06.59.77.10.97 ou
tsn.school@live.fr

Braderie

Les P'tits Anges de l'An 2000 organise leur braderie de vêtements enfants, adultes, accessoires de puériculture et jouets le mardi 4 mai 2010 de 10h à 20h à la salle Malraux.

Rens. : 01 60 60 20 48 ou
http://ptitsangesdelan2000.free.fr

Chapeaux la FNACA!

Le repas festif a été le 21 mars un succès. Menu soigné par Dieu... (traiteur). Musique et danse. « Karaoké à l'ancienne » où chaque table a chanté sa chanson, paroles en mains comme jadis aux carrefours. Nouveauté : chaque table était identifiée par une coiffure militaire : calot, béret, képi, chapeau de brousse, casque... Au grand amusement de tous. Le président (depuis janvier) Roger Prost a fait part de projets attractifs dont un voyage de deux jours à Beaune.



Sport et Vie, quoi de neuf ?

Sport et Vie, que vous connaissez sûrement depuis de nombreuses années, vous invite sur son site Internet : www.sport-et-vie.fr

L'association propose des activités de gymnastique qui permettent à chacun de trouver le style qui lui convient (renforcement musculaire, gymnastique d'entretien, LIA, STEPS, stretching, gymnastique aquatique...).

Plusieurs animateurs encadrent les différentes activités. Les cours de gymnastique ont lieu le matin et le soir du lundi au vendredi sur les gymnases J. Cartier, Beausoleil et Paloisel, dans une ambiance agréable. Pour la saison sportive 2010/2011, les inscriptions pour la gymnastique en salle débuteront le jour du forum des associations et se poursuivront sur les gymnases.

Révosoleil

En février 2010, les pyramides Mayas, les paysages et la végétation luxuriante du Guatemala ont enchanté les participants à ce circuit. Prochainement, les voyages Stockholm, la croisière Moscou St Pétersbourg ainsi que la Corse auront lieu. Pour cette fin d'année (les 9,10 et 11 décembre), nous vous proposons la découverte de Lyon et sa fameuse fête des Lumières ainsi que Tournus (inscriptions dès maintenant). Par ailleurs, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que pour 2011 les destinations suivantes seront proposées :

> en janvier le Mali (quelques places

encore disponibles)

- > en Pologne (Varsovie et Cracovie)
 - > l'Espagne et plus particulièrement la Castille (Tolède, Avila, Salamanque)
 - > l'express côtier de Bergent au Cap Nord
- Destinations variées pour satisfaire un maximum de personnes .

N'hésitez pas à nous contacter au
01 60 60 53 19.
www.revosoleil.com

Secours catholique

« Voyage de l'Espérance » pour 5 familles Combs-la-Villaises



A l'heure où vous lirez cet article, 5 familles de Combs la Ville auront participé au « Voyage de l'Espérance » du 24 au 29 avril 2010. En effet 5 adultes et 4 enfants, accompagnés de bénévoles de l'équipe du Secours Catholique de Combs, seront partis en TGV, avec 120 autres personnes accueillies (de la délégation de Seine-et-Marne), vers la Cité Saint Pierre de Lourdes. Cette initiative a pu être possible grâce à votre générosité lors de l'opération « 10 millions d'étoiles » en décembre dernier, au partenariat actif de l'association locale « Synergie » et à la mobilisation de plusieurs dizaines de bénévoles du Secours Catholique.

Durant ce séjour, un programme riche d'activités (excursions, ateliers d'expression, veillées à thème, groupes de paroles, activités sportives, célébrations, ...) a permis à ces familles, bien souvent éprouvées par la vie, de changer d'air et surtout de « se poser ». Ce grand moment de fraternité, d'écoute et d'échanges fut aussi l'occasion de prendre conscience que nous avons tous des talents, de les découvrir, de les révéler et de les faire partager aux autres.

Ces temps forts ont ainsi été vécus par beaucoup, comme un temps de ressourcement, d'émerveillement et d'espérance.

Toute l'équipe des bénévoles du Secours Catholique tient à remercier les nombreux Combs-la-villais qui lui ont permis de mettre en oeuvre ce projet.

Vous pouvez la joindre au :
01 60 60 50 77 ou par courriel
sc.combs@neuf.fr

Vidéo protection : ne pas trop compter sur l'opposition pour assumer des responsabilités...

Autour de Guy Geoffroy, l'équipe de TOUS les Combs-la-Villais

S'opposer par principe, pour... s'opposer. C'est une fois de plus le triste spectacle donné par l'opposition municipale lors du dernier conseil au cours duquel a été présenté le projet d'équipement en vidéoprotection. Incapable d'assumer une quelconque responsabilité concrète, l'opposition a donc choisi l'attitude la plus lâche, celle de ne pas participer à la décision. Ainsi seule la majorité a-t-elle décidé l'installation de 18 caméras d'ici mi 2011 sur les lieux les plus « stratégiques » de la commune. Un investissement de 1,15 millions d'euros, pris en charge par l'Etat à 50 % et dont le fonctionnement sera assuré par le SAN dans le cadre de sa compétence en matière de réseaux câblés. On notera que la même démarche a été menée par la mairie socialiste de Moissy et que là nos opposants ne disent rien... ! Alors on nous reproche pêle-mêle d'aller trop vite, de ne pas justifier le choix des implantations, de ne pas avoir demandé l'avis du PS (sic !) etc. Autant d'inepties pour ne pas prendre son courage à deux mains et admettre que le

mairie et son équipe peuvent avoir de temps en temps de bonnes idées en réponse aux légitimes attentes des Combs-la-Villais ! Faut-il avoir fait polytechnique pour comprendre que le choix de la gare, des abords de la coupole, de l'ormeau, de l'abreuvoir etc. relève tout simplement du bon sens. Et quant à devoir s'en remettre à l'avis du PS, il faudrait vouloir que rien ne se passe ni ne se fasse sur la commune ! Désolante attitude que celle d'un élu désormais aux affaires au niveau de la Région et qui perd son sang-froid et se met, faute d'arguments, à crier en séance, avant peut-être de rédiger un nouveau tract mensonger et malhonnête dont il est devenu, avec son petit groupe d'amis, le spécialiste local. Nous préférons, nous, nous occuper sérieusement de Combs-la-Ville et des Combs-la-Villais.

Autour de Guy Geoffroy, les 27 élus de la majorité municipale.

T Zen, un nouveau mode de transport en commun.

Mieux vivre à Combs

Au printemps 2011, le T Zen qui reliera les gares de Lieusaint et de Corbeil entrera en service. Ce sera le premier exemplaire en Ile de France d'une nouvelle génération de transports en commun que la Région et le STIF, qui en assurent pour l'essentiel le financement, vont développer. Mélange de tramway et de bus, le T Zen est un moyen de transport qui allie vitesse, régularité, fréquence mais aussi confort et accessibilité des personnes handicapées. Il circulera tous les jours selon une fréquence de 7 mn aux heures de pointe à 15 mn aux heures creuses. Cette liaison sera connectée à l'horizon 2014 avec celle qui reliera Sénart à Melun. Elle présentera les mêmes caractéristiques techniques. De toutes ces futures liaisons qui vont structurer et organiser le développement économique de Sénart mais aussi sa vie sociale, Combs la Ville reste à l'écart. La majorité municipale actuelle prend une grave responsabilité en acceptant qu'elles ne desservent pas Combs la Ville. Pourtant, ce ne sont pas les arguments à faire entendre qui

manquent. Comment accepter que ces tracés ne passent pas par la seconde ville en nombre d'habitants de Sénart ? La liaison Sénart-Melun sera la voie d'accès direct au futur hôpital de Melun. Comment accepter que les Combs la Villais et en particulier les plus âgés ne puissent pas utiliser facilement ce moyen de transport ? Ce serait, pour les jeunes en particulier, un nouveau moyen d'accès au Carré Sénart et au futur théâtre qui accueillera la Scène Nationale. Comment accepter que nous restions à l'écart de ce progrès ? Ce serait à la fois un abaissement de la qualité de vie pour nos enfants et nos petits-enfants mais aussi un handicap supplémentaire pour la vie économique de Combs (développement de l'Ecopôle). Combs la Ville doit se faire entendre pour ne pas s'isoler.

P. Sainsard, B. Auzanneau, C. Torre, R. Zallio, M.C. Barthès, F. André, M. Reuzé, C. Gauthier. mieuxvivreacombs@laposte.com

Principales délibérations du Conseil municipal du 19 avril 2010

- Modification de la tarification du Centre d'activités sociales Trait d'Union.
- Prix pour le Concours Communal des Jardins et Balcons Fleuris 2010.
- Approbation du règlement du concours de dessin sur le thème de la biodiversité dans le cadre de la semaine du développement durable.
- Demande de subvention au titre du fonds E.CO.LE (Encouragement des Communes pour l'Ecole) auprès du Conseil Général de Seine et Marne pour l'année 2010.
- Fin de concession de logement par nécessité absolue de service au gardien du foyer résidence "Les Roses"...
- Attribution d'un logement de fonction par nécessité absolue de service au gardien de la crèche collective, de l'aire de jeux pour enfants et du site de la Clavelière.
- Mise en place du contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement vers l'emploi (CUI-CAE passerelle) sur la commune.
- Décision de mise en place d'un réseau de vidéo protection dans la commune et demande de subvention auprès de l'Etat.
- Avis sur la demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt de stockage de matières combustibles sur Combs-la-Ville, par la société EAVF LAFFITTE SAS.

Prochain conseil municipal le 17 mai 2010 à 20h



● Le Docteur Sarah Serizer

73 rue Sommeville
Tél. : 01 60 62 08 24

Activité : cabinet d'Orthodontie de l'Enfant et de l'Adulte

● Réouverture

Le magasin Star Fleurs situé au centre commercial P.Picasso a réouvert ses portes le 27 avril 2010.

Bon à savoir

Délivrance des actes...

Suite à une recrudescence de vols et des conséquences que cela engendre (usurpation d'identité par exemple), le Procureur de la République n'autorise plus l'envoi d'acte par courrier. Il vous faudra donc les retirer au service des formalités administratives, muni d'une pièce d'identité. N'hésitez pas à effectuer vos démarches directement en ligne auprès de la commune où l'acte a été effectué (votre lieu de naissance, mariage).

Renseignements : 01 64 13 16 64

L'état simplifie vos démarches



Le gouvernement a décidé de simplifier de manière très significative les procédures actuellement en vigueur afin de faciliter la délivrance de cartes nationales d'identité et des passeports que ce soit lors d'une première demande ou d'un renouvellement.

Trois principes fondamentaux guident cette simplification :

> Une procédure unifiée pour les deux titres : pour l'obtention d'un titre, CNI et passeport sont désormais considérés comme interchangeable. La possession d'une CNI plastifiée doit permettre d'obtenir un passeport sans avoir à nouveau

à justifier de son état civil ou de sa nationalité française. Il en va de même de la possession d'un passeport électronique ou biométrique, qui doit permettre d'obtenir une CNI ;

> Des documents à fournir moins nombreux lorsqu'il s'agit d'une demande de renouvellement de titre : en particulier, la nationalité française du demandeur n'a pas à être vérifiée une nouvelle fois lors du renouvellement de titre, sauf cas spécifique. Les demandeurs souhaitant renouveler leur carte nationale d'identité plastifiée ou leur passeport biométrique ou électronique n'ont désormais à fournir que les pièces élémentaires propres à tout dossier de demande de titres : photographies, justificatif de domicile, formulaire Cerfa, timbre fiscal le cas échéant. Ils n'ont plus à justifier de leur nationalité, ni à fournir un acte d'état civil.

> Un allègement supplémentaire des démarches sur présentation d'une CNI plastifiée ou d'un passeport électronique ou biométrique : dans cette hypothèse qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, il n'y a plus lieu de demander un acte d'état civil.

<http://www.seine-et-marne.pref.gouv.fr>

Etat-civil

NAISSANCES :

YANIS VOULGARPOULOS, MAEWENN PARRAIN, STELLA RIPOTEAU, THIBAUD CAROSIO, MICHEE JOAO

MARIAGES :

NICOLAS CORDESSE ET CARLA DE OLIVEIRA
STÉPHANE MANSAT ET ANNE RAFFALI
CHAFIK AMRANI ET FATIHA BIJOU
LAURENT GIRAUD ET NAJOUA SAAD
WILFRIED BUSSEAU ET LAETITIA DUPONT

DÉCÈS :

GEORGES CHARLES (88 ANS)
JOSEPH IACONELLI (55 ANS)
SALVADOR RASO (73 ANS)



Informations mairie

Horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie :

8h45-11h45 / 14h-17h du
lundi au vendredi
8h45-11h45 le samedi

Adresse :

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

www.combs-la-ville.fr



Services de garde

Médecins Deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h) et les dimanches et jours fériés en l'absence de votre médecin traitant : Médecins d'Urgence 77 au 0 825 826 505 et SOS Médecins au 0 820 077 505.

Pharmacies Les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines. (39 15 appel)

bloc-notes avril 2010

Impôt sur le revenu Dates à retenir :

Les contribuables ont jusqu'au 29 mai 2009 pour déposer leur déclaration de revenus 2009. Les formulaires pré-remplis sont envoyés du 24 avril jusqu'au 6 mai. Les contribuables qui déclarent leurs revenus sur internet bénéficient de délais supplémentaires. Le site de télé-déclaration sera ouvert à partir du 27 avril. Les dates-limites de télé-déclaration sur internet varient selon la zone scolaire du foyer fiscal concerné soit le 18 juin pour la zone C (académies de Bordeaux, Créteil, Paris et Versailles).